TABLE DES MATIÈRES

DE LA

QUINZIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

CONGRÉGATIONS ROMAINES

Absolution générale. — Faculté de donner l'absolution générale un jour de l'octave aux religieuses malades, de l'Ordre des Mineurs 93
Autel. — Règles à suivre pour la consécration des autels portatifs 30
— Autel consacré autrefois, mais dont la table ne semble pas présenter les conditions canoniques 669
Autel privilégié. — Le privilège de l'autel accordé aux prêtres collecteurs de la Propagation de la foi ne se confond pas avec les privilèges personnels qu'ils pourraient avoir 316
Bénédiction du Saint-Sacrement. — Ornements à employer 669
Binage. — Trois causes de binage 125
— Causes qui rendent licite le binage 621
Chemin de la croix. — Solution de divers doutes à ce sujet 188
Cloches. — Formules à employer pour la bénédiction d'une cloche 142
Confirmation. — Les cérémonies et les bénédictions finales ne sont pas requises pour la validité du sacrement 45
Confrérie. — Solution de quelques doutes au sujet de l'érection des confréries et de l'admission des membres 316
— Distance à observer entre les confréries. . . 398
Crémation. — Conduite à tenir quand le corps d'une personne a été livré à la crémation sans qu'il y ait eu faute de la part du défunt 46
Divorce. — Deux réponses sur des cas de divorce civil 142
Face (Sainte). — Défense de rendre à la Sainte-Face un culte direct et spécial ; mode d'érection de confréries en son honneur 797
Fêtes primaires et secondaires. — Tableau de ces fêtes 750
Francs-Maçons. — Obligation de dénoncer les chefs occultes des sociétés secrètes 797
Honoraires de messes. — Récent décret à ce sujet 491
Indulgences. — Les prêtres bineurs ne peuvent gagner qu'une fois le jour l'indulgence plénière attachée à la récitation de la prière : *O bone Jesu* 93
— Indulgences pour une invocation à la croix . 94
— Indulgence de cinquante jours accordée deux fois le jour à ceux qui récitent la prière *Retribuere dignare* 525
— On peut gagner le dimanche les indulgences concédées pour l'exercice des quinze samedis du Rosaire 525
— On ne doit ajouter aucun titre au nom de l'évêque quand on publie les indulgences . . 669
— Indulgence de cent jours, à gagner une fois par jour, en récitant la prière *Domine Jesu* 670
Jeûne. — Voir *Scapulaire*.
Mariage. — Conduite à suivre à l'égard des fidèles qui ont contracté mariage devant un ministre hérétique 14
— Obligation du décret *Tametsi* pour les protestants de Colmar où ils forment une société séparée 61
— Les délégations générales pour le mariage . . 620
Ordination. — Du pouvoir des évêques pour imposer aux prêtres la charge pastorale et pour refuser les démissions qui leur sont présentées 76
— Des lettres dimissoriales, des causes d'expulsion, des lettres testimoniales concernant les études théologiques 205
Paroisse. — Les délimitations paroissiales en France 621
Patriarches. — Dans les lettres adressées aux Patriarches latins et grecs on doit employer le titre d'*Excellence Révérendissime* 669
Prière indulgenciée. — En l'honneur de saint Joseph 46
Profession de foi. — Indult à Mgr l'évêque de Laval 622

Promoteur de la foi. — Ce titre est réservé au promoteur romain 670
Religieux. — Voir *Ordination, Service militaire.*
Sacré-Cœur. — Condamnation de l'invocation : Cœur de Jésus pénitent. 797
Sainte-Enfance. — Bref accordant à perpétuité certaines faveurs aux prêtres collecteurs pour l'Œuvre de la sainte Enfance 670
Scapulaire. — Imposition du scapulaire, inscription des noms des membres, dispenses particulières 222
— Les fidèles sachant lire, sont tenus pour jouir du privilège de la bulle sabbatine, de réciter l'office divin. 316
— Ceux qui doivent jeûner peuvent faire usage du lait et des œufs, mais ne peuvent profiter des adoucissements apportés par les dispenses générales. 316
Service militaire. — Instruction relative aux membres des Ordres religieux assujettis au service militaire en Italie. 157
Statue. — On peut placer dans la même église les statues de N.-D. de Lourdes et de l'Immaculée-Conception 14
Tiers-Ordre. — Solution de divers doutes 542
— Les membres d'une fraternité du Tiers-Ordre dominicain canoniquement érigée ont, quand ils marchent en corps avec l'habit du Tiers-Ordre, la préséance sur toutes les confréries 669
Vicaires généraux. — Sur le nombre des vicaires généraux 622
Vin de messe. — Nouvelle décision à ce sujet . . 14

CONSULTATIONS

DOGMATIQUES, MORALES, LITURGIQUES, CANONIQUES, ETC., ETC.

Absolution. — Voir *Confession, Restitution.*
Absoute. — Est-ce bien que les fidèles fassent le signe de la croix quand le prêtre jette l'eau bénite sur le catafalque ; cette coutume peut-elle être conservée 571
Abstinence. — Les passagers qui font sur mer de longs voyages sont-ils dispensés de l'abstinence le vendredi. 296
— Un marchand de bestiaux allant aux foires dans des pays peu chrétiens où l'abstinence n'est pas connue, est-il dispensé de l'observer 296
— Les officiers français ont-ils le privilège de pouvoir, le vendredi, servir en gras leurs invités. 361
— Un jour de livraison de marchandises tombant le vendredi, est-on autorisé à faire gras, parce qu'on ne trouverait pas à bien déjeuner en maigre 742
Acte héroïque pour les âmes du Purgatoire. — Voir *Autel privilégié.*
Adoration perpétuelle. — Peut-on, à la messe chantée de l'adoration, allumer autant de cierges qu'on voudra 573
— Doit-on faire mémoire du Saint-Sacrement exposé aux fêtes de Notre-Seigneur 221
Amérique. — Voir *Eglise d'Amérique.*
Amitiés. — Différentes espèces d'affections licites, dangereuses, illicites 693
— N'y a-t-il pas des affections licites condamnables parce qu'elles sont trop vives . . . 693
— Comment le confesseur peut-il reconnaître le danger dans les amitiés. 693
— Quelles sont les affections permises ou non entre plusieurs catégories de personnes . . 693
Voir *Confession* de Sexto.
Amovibilité des desservants. — Le déplacement imposé à un curé amovible peut-il faire l'objet d'un procès canonique 454
— Quels sont les droits des évêques pour le déplacement des curés amovibles 609
— Le changement d'un curé amovible est-il quelquefois invalide 745
Voir *Paroisse.*
Angelus. — Doit-on réciter l'*Angelus* debout le samedi à midi 299
— Doit-on le réciter à genoux le samedi à midi, même en Carême. 569
— Le samedi après la Pentecôte, à midi, doit-on encore réciter le *Regina cœli* 680
Anniversaire (Service). — Voir *Messe de Requiem.*
Antoine (Saint). — Pourquoi lui donne-t-on pour compagnon l'animal qui se nourrit de glands . . 186
Apostats. — Voir *Religieux.*
Archéologie. — Comment distinguer l'époque des vieilles constructions et des ruines antiques. . . 554
Aspersion. — Voir *Eau bénite.*
Association sacerdotale. — Voir *Messe* Post obitum.
Astronomie. — N'a-t-on pas des exemples de séries d'années chaudes suivies de séries d'années froides. 618
Aube. — Est-on obligé de la bénir ; quelle formule employer ; pèche-t-on gravement en se servant d'une aube non bénite 461
Aumône. — Comment comprendre le mot *reddituum* dans la règle de saint Alphonse sur la quantité d'aumônes à laquelle les riches sont obligés. 380
Aumônier de la marine. — A-t-il juridiction sur ses matelots quand ils sont descendus à terre. . 680
Autel. — Un autel fixe en marbre est-il exécré si le couvercle du sépulcre est brisé 140
— Est-il bien de mettre sur un petit autel une statue du Sacré-Cœur à la place de la croix 157
— Le ciment pour sceller la pierre du sépulcre doit-il être bénit 174

— Une table d'autel peut-elle être formée de plusieurs pierres cimentées 701
— A quelle distance du bord de l'autel doit être la pierre sacrée. 701
— Doit-on bénir la croix du grand autel 541
Autel privilégié. — Un prêtre ayant à plusieurs titres la faveur de l'autel privilégié, gagne-t-il à la fois plusieurs indulgences 90
— Pour avoir le privilège de l'autel, suffit-il de verser sa cotisation à l'œuvre de saint François de Sales. 294
— Le prêtre tertiaire de saint François d'Assise jouit-il, *ipso facto*, de la faveur de l'autel privilégié, sans avoir besoin de l'autorisation de l'Ordinaire 294
— Peut-on gagner l'indulgence de l'autel privilégié en célébrant un jour semi-double une messe du saint. 397
— Les prêtres qui ont fait l'acte héroïque peuvent-ils gagner, outre l'indulgence de l'autel privilégié, celle de la communion, sans faire d'autres prières 520
— L'indulgence de l'autel privilégié peut-elle être attachée à un autel qui n'a qu'une pierre sacrée. 534
Ave Maria. — Qu'est-ce que la dévotion des mille *Ave* 216
Ave Maria doloribus plena. — Cette prière est-elle indulgenciée 237
Bal. — Voir *Danses*.
Baptême. — Est-il nécessaire que les parrains et marraines touchent l'enfant pour contracter les obligations de leur charge. 204
— Peut-on conférer le baptême à un infidèle âgé de 12 ans en danger de mort à qui on ne peut prudemment parler du baptême. . 214
— Suffit-il de lui faire faire un acte de foi en Dieu rémunérateur, en Dieu pouvant le sauver par des moyens à Lui connus, ou sans rien exiger 214
— Un curé peut-il refuser d'inscrire sur ses registres le baptême d'un enfant baptisé dans une paroisse voisine 266
— Que doit faire un jeune prêtre qui apprend que le curé qui l'a baptisé ne jouissait plus guère alors de ses facultés mentales . 266
— Une constitution synodale défendant de donner aux enfants des noms qui ne seraient pas des noms de saints, doit-elle être considérée comme un ordre ou un conseil . . 270
— Fernand est-il un nom de saint. 270
— Le prêtre qui baptise peut-il réciter en français le *Pater* et le *Credo*. 270
— Un curé est-il obligé d'aller ondoyer un enfant en danger si la sage-femme ne sait pas le faire. 283
— Celle-ci profanerait-elle le sacrement si elle n'était pas en état de grâce. 283
— Quand le prêtre baptise à la maison par nécessité doit-il se contenter de l'ablution, peut-il faire une onction avec le saint Chrême . 334
— Que faire avec des personnes baptisées autrefois avec de l'eau du Jourdain déjà troublée et saumâtre 389
— Un enfant du rite oriental ayant été ondoyé à la maison, doit-on, en France, suppléer les rites du baptême. 397
— Dans le baptême des adultes le sel qu'on leur met dans la bouche rompt-il le jeûne eucharistique ; doit-on revêtir d'une robe blanche l'adulte baptisé. 397
— A quel âge le baptême doit-il être administré *in forma adultorum*. 414
— Dans une paroisse où le vicaire fait les baptêmes, le curé peut-il faire les baptêmes des enfants appartenant à des familles plus aisées. 424
— Que faire à l'égard d'une sage-femme qui baptise indistinctement tous les enfants venant au monde. 439
— Pour baptiser, un diacre a-t-il besoin de la permission de l'évêque, celle du curé peut-elle suffire 552
— Le sel bénit pour la bénédiction de l'eau peut-il servir pour le baptême. 571
— Un enfant ondoyé dans une paroisse où sa mère est allée faire ses couches, peut-il être présenté pour les cérémonies du baptême au curé de sa paroisse. 586
— Les statuts diocésains défendant d'accepter pour parrains des enfants de moins de dix ans, le curé peut-il dans ce cas faire venir le père ou la mère et les substituer au jeune enfant sans les prévenir 678
— Dans ce cas, quels sont en réalité le parrain et la marraine 678
— Quand on attend plusieurs semaines pour baptiser un enfant, la mère doit-elle s'abstenir jusqu'au baptême de venir à l'église pour les relevailles et l'assistance à la messe le dimanche 717
— Avec un musulman moribond qui demande le baptême faut-il exiger l'acte de foi explicite au mystère de la sainte Trinité. . . . 730
— Un protestant peut-il représenter à un baptême un parrain absent. 743
— Pour le baptême administré par nécessité à domicile, le prêtre peut-il employer l'eau baptismale 814
— Le baptême est-il valide quand par accident quelques gouttes d'eau sont tombées sur la tête de l'enfant pendant les premiers mots de la forme. 634
Barbier de Montault (Mgr). — Quels sont ses principaux ouvrages 300
Barrette. — L'usage de la barrette est-il permis en dehors du chœur 92
Bénédiction d'une maison neuve. — Elle n'est pas réservée exclusivement au curé. 412
Bénédiction des fonts. — Peut-on après la bénédiction de l'eau, la veille de la Pentecôte, conserver encore celle du Samedi-Saint. . 503
— La moisissure de l'huile sainte sur les fonts est-elle une preuve que l'eau est corrompue 503
— Peut-on conserver l'eau des fonts dans un vase en porcelaine 503
— Peut-on suivre la coutume de verser les saintes huiles dans l'eau bénite où puisent les fidèles 749
Bénédiction des cendres. — Peut-on conserver l'usage d'imposer les cendres sur le front. 93
— L'évêque bénissant et imposant les cendres, le célébrant doit-il pendant cette cérémonie porter la chape ou la chasuble 174
— On ne peut pas imposer les cendres à plusieurs personnes en récitant une seule fois la formule au pluriel. 333

Bénédiction du Saint-Sacrement. — Doit-on élever les mains en chantant l'oraison de la bénédiction du Saint-Sacrement 286
— La concession qui permet de chanter des cantiques en langue vulgaire devant le Saint-Sacrement exposé s'étend-elle aux bénédictions de la Fête-Dieu 334
— Le Thabor est-il exigé pour exposer le Saint-Sacrement avant la bénédiction. 334
— Quand on chante au salut plusieurs oraisons du Saint-Sacrement doit-on les conclure toutes ou seulement la dernière. 397
— Aux saluts, pendant le carême, peut-on exposer le Saint-Sacrement sur le thabor, ou seulement ouvrir la porte du tabernacle, ou enlever le pavillon pour l'exposer sur le thabor 478
— De quelle couleur doit être la bourse pour la bénédiction du Saint-Sacrement donnée après les vêpres 510
— Doit-on ajouter *Alleluia* au verset *Oremus pro Pontifice*, au temps pascal 524
— Quand on chante le *Te Deum* quels verset et oraison doit-on ajouter et quelle conclusion doit-on donner à l'oraison. 524
— Pour la bénédiction avec le saint Ciboire, peut-on enlever le pavillon qui le couvre ou tabernacle. 572
— A quel moment convient-il de réciter l'oraison *pro Papa* 573
— Quand on donne une bénédiction solennelle après complies, quelle doit être la couleur des ornements 573
— Au salut doit-on se lever pendant le chant d'un motet intercalé entre *O salutaris* et le *Tantum ergo* 668
— Dans une chapelle de communauté le prêtre peut-il, sans servant, donner la bénédiction du Saint-Sacrement 733
— Dans la bénédiction du Saint-Sacrement est-ce la bénédiction du prêtre qu'on reçoit ou celle de Notre-Seigneur 634
Bibliothèque. — Conseils à un jeune prêtre pour la formation d'une bibliothèque sérieuse. 218
Voir aux variétés. *Courrier bibliographique.*
Binage. — Les gouttelettes du précieux sang qui adhèrent aux parois du calice conservent-elles leur consécration après qu'elles ont été noyées dans l'eau de l'ablution 75
— Faut-il placer sur le corporal le vase qui contient l'eau de l'ablution après une messe de binage 75
— Un bineur desservant une succursale peut-il acquitter par sa messe de binage les messes qu'il doit pour l'association *post obitum*. 235
— Le dimanche un curé autorisé à biner peut-il dire une messe du jour et l'autre de *Requiem* pour un enterrement, s'il y a dans la paroisse un prêtre retiré. 238
— Peut-on biner en semaine, un jour de fête de dévotion 266
— Le bineur qui distribue la communion à la première messe peut-il purifier le calice après cette distribution et employer pour cela l'eau de l'ablution des doigts. 572
— Quand on purifie le calice après la messe basse, faut-il le faire avant la récitation des prières commandées 572
— Un jeune prêtre ayant emprunté de l'argent à charge d'acquitter des messes pour les intérêts peut-il appliquer à cette fin ses messes de binage. 617
— De quelle manière doit-on faire la purification des doigts aux deux premières messes de Noël 733
Bourget Emile. — Voir *Littérature.*
Bréviaire. — Un prêtre à qui la récitation du bréviaire a été commuée en quelques chapelets peut-il les faire servir au gain du privilège sabbatin du scapulaire bleu . . . 412
— A quelle restitution est tenu le curé qui a négligé quelque temps la récitation du bréviaire, mais s'est acquitté des autres fonctions de son ministère 535
— Comment interpréter et appliquer les termes d'une réponse de la S. Pénitencerie accordant commutation du bréviaire. 809
Voir *Office divin.*
Calendrier grégorien. — En quoi a consisté la correction au sujet des épactes 666
— En 1886 la nouvelle lune devait-elle être placée au 4 avril 666
— En 1429 le 23 mars était-il le mardi de la semaine sainte. 666
Cantiques. — Peut-on chanter des cantiques pendant la messe devant le Saint-Sacrement exposé. 381
Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement. Fête-Dieu.*
Cardinaux. — Peuvent-ils accorder l'indulgence de cent jours en dehors des fonctions pontificales accomplies dans leur église titulaire. 71
— Qu'entend-on par cardinaux réservés *in petto*. 395
— Est-il permis de refuser la dignité cardinalice. 395
Carême. — Voir *Collation.*
Cas réservés. — Un domestique de religieux qui, avant son entrée, a commis un péché réservé à l'évêque, peut-il être absous par un religieux. . 745
Casuel. — Peut-on défendre aux curés de recourir aux tribunaux pour recouvrer le casuel qui leur est dû 488
Voir *Honoraires.*
Catéchisme. — Un curé peut-il laisser de côté le catéchisme diocésain et se servir d'un autre qu'il juge être plus à la portée des enfants de sa paroisse 162
— L'évêque peut-il obliger ses curés à faire le catéchisme plus souvent que le dimanche, alors même que les enfants auraient déjà certaines connaissances. 163
— Est-il mieux de faire le catéchisme revêtu du surplis. 92
Catholicisme en Allemagne. — A-t-il été persécuté comme en France 711
— Est-il sorti victorieux et par quels moyens. 713
— Une résistance prompte, disciplinée et opiniâtre 714
— L'emploi de ces moyens est-il possible en France. 716
Cause matrimoniale. — Voir *Mariage.*
Cendres. — Voir *Bénédiction des cendres.*
Censures (Absolution des). — Quand on absout d'un péché réservé au Pape, l'absolution est-elle directe ou indirecte. 282
— Comment compter le mois accordé pour re-

courir à Rome 282
— Dans ce cas l'excommunication est elle enlevée ou seulement suspendue 284
— Alors le confesseur doit-il avertir le pénitent qui ne reviendra plus de s'adresser à un autre confesseur pour recourir à Rome . . 284
— Les prêtres étrangers à un diocèse n'encourent pas probablement les censures portées dans ce diocèse. 679
Cérémonies hérétiques. — Une mère et une sœur peuvent-elles assister au mariage que leur fils et frère célèbre au temple protestant . 391
— Les parents catholiques peuvent-ils accompagner les époux au temple protestant. . . . 697
Chabauty (Système de M. le chanoine Chabauty). Voir *Fin du monde.*
Chanoines. — Un supérieur de grand séminaire, vicaire général et chanoine honoraire, peut-il, en raison de son titre, siéger avant tous les autres chanoines honoraires. 569
— Un religieux peut-il être nommé chanoine honoraire. 570
— Un vicaire général refusé par le gouvernement peut-il siéger avant tous les autres chanoines honoraires 570
— Un chanoine peut-il présider un office devant le Saint-Sacrement exposé et donner la bénédiction avec ses insignes de chanoine . . . 381
Chant. — Voir *Messe chantée, Plain chant.*
Chapelet. — Quand on répare un chapelet, les indulgences ne sont pas perdues parce que les grains ne se retrouvent plus aux mêmes places 54
— Pour gagner les indulgences du rosaire, faut-il méditer sur le mystère tout le temps que dure la récitation de la dizaine 54
— Pour gagner les indulgences faut-il commencer par le *Credo* la récitation du Rosaire . 90
— Quand le pape bénit et indulgencie les chapelets, quelles sont les indulgences qu'il y attache. 215
— Un chapelet prêté à des enfants pour jouer perd-il ses indulgences 440
— Peut-on, comme directeur de la Propagation de la foi, bénir et indulgencier les chapelets ordinaires par un simple signe de croix. . 717
— Faut-il prendre à la lettre la clause exigeant, pour les indulgences, que le chapelet soit récité sans interruption. 743
— Comment comprendre les conditions exigées pour que plusieurs personnes gagnent les indulgences en récitant le chapelet, une seule tenant le chapelet indulgencié. . . . 745
— Dans la récitation du chapelet, peut-on intervertir l'ordre et réciter le *Pater* de chaque dizaine après les dix *Ave* et le *Gloria*. . . 810
Chapelle semi-publique. — Quand il y a concours de peuple, doit-on y célébrer le dimanche la messe basse d'une fête dont la solennité est renvoyée à ce jour 237
Chapelle privée. — Les baigneurs satisfont-ils au précepte en assistant à la messe dans la chapelle privée de l'établissement dans laquelle l'évêque autorise la bénédiction du saint Sacrement tous les quinze jours. . . 144
— Pour dire la messe dans une grotte pourvue d'un autel, faut-il un indult du pape et l'autorisation du gouvernement. 144
Chapelle baptismale. — Peut-on y placer un autel et y célébrer la messe, peut-on y figurer la grotte de Lourdes 45
Chapelle de la Vierge. — Où doivent se trouver dans une église les chapelles et statues de la sainte Vierge, soit qu'il se trouve ou non des chapelles ou statues du Sacré-Cœur 61
Chartreux. — Ces religieux ayant été dépossédés par la Révolution, le gouvernement a-t-il le droit de conserver leurs anciennes propriétés 196
— Un frère chartreux qui aurait coupé un arbre dans une ancienne forêt de la Chartreuse, aujourd'hui forêt domaniale, serait-il tenu à restitution 196
Chemin de fer. — Un père de famille et le chef de gare qui s'y prête pèchent-ils contre la justice en déclarant comme âgé de trois ans un enfant qui en a quatre. 10
Chemin de la croix. — Est-il nécessaire de recourir à une nouvelle érection canonique pour un chemin de la croix érigé dans une vieille église démolie et rebâtie à neuf . . 89
— Peut-on gagner les indulgences en commençant l'exercice par la dernière station. . . 118
— Quelles sont les pièces nécessaires et le cérémonial usité pour une érection solennelle 249
— Les prières en latin usitées dans certains manuels sont-elles nécessaires pour gagner les indulgences 299
— Pour la bénédiction des croix déjà placées peut-on se servir de la formule *de benedictione novæ crucis ;* pour la bénédiction d'un tableau peut-on employer la formule *de benedictione imaginum* 381
— Le prêtre qui fait en chaire la lecture du chemin de la croix gagne-t-il les indulgences. 412
— Peut-on faire le chemin de la croix dans une église où le Saint-Sacrement est exposé. . 552
— Peut-on faire cet exercice en dix minutes et gagner les indulgences 552
— Peut-on sans changer de place se contenter de se tourner vers chaque station. 552
— Gagne-t-on les indulgences en faisant le chemin de la croix en commun à l'église si le prédicateur reste en chaire 810
Chemin de la croix avec un crucifix indulgencié. — Peut-on appliquer les indulgences du chemin de la croix au Christ d'un chapelet de sainte Brigitte. 54
— Peut-on gagner avec un crucifix les indulgences dans son lit pendant des insomnies 54
— Le peut-on pendant les soirées d'hiver si l'église est fermée 54
— Peut-on se servir du crucifix indulgencié uniquement pour s'éviter la peine d'aller à l'église 552
Chiromancie. — Existe-t-il une chiromancie qui soit à l'état de science et peut-on s'y adonner sans tomber dans la superstition 410
Ciel. — Où est le ciel d'après le R. P. Hilaire, capucin. 246
Cierge pascal. — Peut-on en raison de la pauvreté de la fabrique mettre un bout neuf au cierge pascal et faire servir les grains d'encens de l'année précédente 717
Cloche. — Pour une bénédiction de cloches, si l'on célèbre la messe, faut-il que le même prêtre

célèbre la messe et fasse la bénédiction. 734

Collation. — Est-il permis de manger du poisson quand l'évêque défend les œufs. 283

— Pour la quantité de nourriture permise, peut-on dans le lait ne tenir compte que de la quantité de beurre qu'il contient, regardant le reste comme breuvage 519

Commerçants. — Est-il permis à un commerçant de vendre des objets de piété à 50 pour cent de bénéfice. 9

— Faut-il approuver la ligue établie sous le nom d'*Union fraternelle* entre les marchands et fournisseurs catholiques pour obtenir la clientèle de tous les gens de bien 554

Communauté religieuse. — Un aumônier peut-il supprimer une mémoire à la fête de la supérieure de la communauté. 29

— Le noviciat étant séparé de la communauté, comment les profés peuvent-ils se prononcer en connaissance de cause sur l'admission des novices à la profession. 55

— Les religieux peuvent-ils demander à leurs supérieurs de leur communiquer les textes des dispenses obtenues de Rome en matière de règle 118

— Les religieux admis en danger de mort à la profession, guérissant et ne persévérant pas, ont-ils besoin d'être dispensés de leurs vœux 216

— Quel Ordo doivent suivre des prêtres appartenant à une Congrégation ayant un Ordo particulier quand ils sont au service d'une église cathédrale et paroissiale 221

— Sont-ils tenus à l'oraison commandée par l'évêque 221

— Un aumônier de Carmélites ayant récité un office double peut-il célébrer une messe de *Requiem* dans la chapelle de ces religieuses dont l'office est ce jour là semi-double 315

— Quelles sont en France les religieuses tenues à l'office canonial 315

— La profession émise par les novices en danger de mort leur fait-elle gagner les indulgences attachées à la profession solennelle 331

— Combien de temps dure la défense faite par un supérieur de communauté de se livrer à des jeux innocents par eux-mêmes . . . 412

— Le supérieur d'une communauté peut-il casser une élection d'assistante où il apprend qu'il y a eu des intrigues et continuer les pouvoirs de l'assistante ancienne 473

— Que penser d'une supérieure de communauté qui, chaque mois, fait rendre compte à ses sœurs de leurs fautes extérieures, réprimandant celles qui disent n'avoir rien à accuser. 534

— La prieure d'un couvent peut-elle ordonner dans sa maison des prières publiques. . . 568

— Un novice de congrégation à vœux simples qui a fait son noviciat dans une maison autre que celle du noviciat et a laissé écouler quelque intervalle pour la rénovation de ces vœux annuels, a-t-il validement fait ses vœux perpétuels 586

— Où trouver pour des sœurs hospitalières des notions de médecine convenables sur les maladies des personnes de leur sexe . . . 586

— Une trappistine relevée de ses vœux par l'évêque est-elle relevée du vœu de chasteté 587

— En quoi consiste l'examen canonique exigé pour les religieuses avant le noviciat et la profession 601

— Dans les ordres religieux, la juridiction accordée par le provincial expire-t-elle à sa mort ou à sa sortie de charge. 603

— Pour la validité de l'érection du chemin de la croix dans une chapelle de communauté, faut-il l'autorisation écrite du supérieur ou de la supérieure 603

— Quelle est la portée de la défense insérée dans les constitutions des religieuses de recevoir des sujets au-delà de 25 ans . . . 633

— Doit-on rejeter sans examen tous les sujets qui se présentent au-delà de cet âge ou faut-il demander dispense pour certains sujets 633

— A quel moment devrait-on solliciter la dispense. 633

— Peut-on, dans une communauté, ne célébrer qu'une messe basse le jeudi saint et omettre l'office du samedi saint. 686

Voir *Ordination, Religieux, Communion, Confession.*

Communicantes. — Doit-on réciter le *Communicantes* propre aux messes de *Requiem* qui peuvent être célébrées pendant une octave spéciale 271

Communion. — Après avoir distribué la sainte communion en dehors de la messe, est-on libre de réciter ou d'omettre l'antienne *O Sacrum* et les versets avec l'oraison . . 141

— Peut-on dire que, par la communion, la chair de Notre-Seigneur s'incorpore à notre chair et que son sang circule dans nos veines 230

— Peut-on ne prononcer qu'une fois pour plusieurs sujets la formule : *Corpus Domini*. 333

— Quelles règles faut-il suivre pour l'admission plus ou moins fréquente des fidèles à la sainte communion 376

— Un curé peut-il retirer à un prêtre retiré épileptique le droit de distribuer la communion quand il a pu célébrer douze fois sans accident 13

— Les espèces sacramentelles étant digérées, l'âme de Notre-Seigneur demeure-t-elle présente à l'âme du communiant. 470

— Qu'y avait-il à reprendre dans l'opuscule de Monseigneur de Ségur *Nos grandeurs en Jésus* mis à l'index 470

— Quand on manque d'hosties consacrées pour la communion à une première messe, peut-on distribuer la communion à la seconde messe tout après la consécration 491

— Pour distribuer la communion, le prêtre peut-il prendre la patène avec le ciboire. . 667

— Le servant doit-il l'accompagner avec un cierge 667

— Les fidèles qui vont communier peuvent-ils réciter le *Confiteor* avant la communion, s'il n'y a pas de servant. 733

— Traité sur la sainte communion dans l'Imitation de Jésus-Christ 728

Communion dans les séminaires. — Comment doit agir un confesseur avec des séminaristes accoutumés à la communion fréquente

dans un séminaire où l'usage existe de ne faire communier, la première année, qu'une fois par semaine 737
— En conseillant de tenir compte des inconvénients à craindre pour amener les séminaristes à la communion fréquente, allons-nous contre les vrais principes 808

Communion des religieux. — Les supérieurs peuvent-ils encore obliger leurs subordonnés à demander chaque fois l'autorisation de communier 236
— Peut-on conserver l'usage de faire réciter le *Confiteor* avant la communion par des religieuses qui doivent communier, si c'est dans leur chapelle ou dans l'église paroissiale, s'il n'y a pas de servant. 733
— Dans une communauté dont la règle fixe les communions à deux ou trois par semaine, le confesseur peut-il faire en sorte que toutes les religieuses communient quatre fois 776
— Peut-il, en donnant des instructions aux religieuses sur les principes qui règlent la fréquence des communions, leur laisser le soin de décider ce qu'elles devront faire. . 776

Communion à la messe de minuit. — Est-il défendu de distribuer la sainte communion à la messe de minuit 814

Communion pascale. — Un curé peut-il, sans raison grave, accorder à un de ses paroissiens de faire ses pâques ailleurs. 361
— Peut-on, sans autorisation, faire ses pâques dans un lieu de pèlerinage 410
— Ceux qui, sans motif légitime, refusent de faire la communion pascale dans leur propre paroisse, peuvent-ils être absous 410
— Que penser de ceux qui promettent sans avoir l'intention de tenir ; le curé doit-il les instruire de la gravité du précepte. . . 410
— Un vicaire peut-il donner la permission de faire ses pâques hors de la paroisse . . . 554
— Un curé peut-il recevoir, même à Pâques, dans sa paroisse, une personne à qui ses parents ne permettent pas de communier dans sa propre paroisse et qui est autorisée par l'évêque à communier partout où elle voudra 195

Concordats. — Quelle est l'utilité des concordats et dans quel esprit doivent-ils être conclus et appliqués. 313

Concours. — Voir *Ordination, Paroisse.*

Concurrence. — Voir *Fêtes primaires, Fêtes patronales, Vêpres, Translation.*

Confession. — N'étant pas assuré d'avoir la contrition, peut-on licitement recevoir un sacrement des vivants 136
— Une personne accuse ses péchés véniels sans parler du nombre de fois, obtient-elle la rémission de tous ses péchés véniels ou seulement d'un seul 139
— L'ignorance invincible excuse-t-elle toujours de péché, quand c'est une ignorance du droit même naturel. 152
— Quand on doute d'avoir péché mortellement, est-on tenu de faire un acte de contrition . 195
— Un soldat mourant habitant un fort que les neiges rendent inabordable, peut-il se confesser par téléphone 196
— Quand un curé peut-il refuser de confesser les personnes étrangères à sa paroisse . . 200
— Un confesseur peut-il laisser une cantinière de pompiers porter au village son costume de cantinière 236
— Un curé pour être informé de ce qui se passe dans sa paroisse, peut-il interroger en confession ses pénitentes sur les bruits qui courent dans la localité 328
— Peut-on absoudre les mères qui persistent à faire coucher avec elles leurs petits enfants 390
— Que doit faire le confesseur avec un pénitent qui refuse de payer à son frère une somme convenue, sous prétexte qu'il croit lui avoir trop accordé dans le partage 390
— Peut-on absoudre quelqu'un qui affirme ne pas croire aux miracles. 504
— Peut-on confesser les enfants schismatiques qui fréquentent les écoles catholiques. . . 730
— Comment agir avec un schismatique adulte qui demande à se confesser à un prêtre catholique avant de retourner dans son pays 730
— Dans une confession générale, doit-on obliger le pénitent à indiquer les péchés commis depuis sa dernière confession, afin de lui imposer une pénitence proportionnée . 741
— Peut-on absoudre une personne qui se confesse tous les quinze jours, n'accusant chaque fois que trois manquements à la charité 744
— Le confesseur qui serait en état de péché, aurait-il la grâce sacramentelle pour l'administration du sacrement de pénitence . . 649

Confession avant le mariage. — Voir *Mariage.*

Confession « de Sexto. » — Suntne lethalia oscula a juvene impressa in juvenem quem particulariter diligit 9
— Suntne actus Sodomici et potestne absolvi juvenis nisi talibus abstineat. 9
— Comment résoudre les difficultés de doctrine au sujet de la pollution voulue indirectement 133
— Mulier quia invalida est et mortem ex generatione prolis formidat excusari ne potest si conjugale debitum reddat inhoneste . . 295
— Maritus, explorata impotentia, potest ne cum muliere vivere. 296
— Une personne ayant accusé des péchés contre la sainte vertu, mais ayant oublié de dire qu'elle était liée par un vœu de chasteté, doit-elle être absoute de nouveau 392
— Peut-on absoudre une servante qui a péché avec son maître en l'absence de sa maîtresse, si elle refuse de quitter sa place . . 388
— Les traités *de Sexto* de Bouvier, Vincent, rentrent-ils dans la catégorie des livres traitant *de obscœnis ex professo*, que penser de leurs traductions françaises par les impies 741
— Peut-on suivre en matière *de Sexto* l'opinion de Billuart, de préférence à celle de saint Alphonse de Liguori 393
— Comment doit agir le confesseur avec une pénitente qui doit de la reconnaissance à un prêtre et lui garde un vif attachement témoigné par des signes extérieurs 693
Voir *Occasionnaires, Mariage.*

Confession des religieux. — Un confesseur de communauté religieuse peut-il agir pour les pénitences comme pour les communions 503
— Pourrait-on absoudre un provincial qui habituellement ferait des dépenses considérables sans prendre l'avis du conseil que lui impose la règle. 553
— Les professeurs d'une communauté peuvent-ils, pendant les vacances passées à la campagne, confesser leurs élèves 730
Confirmation. — La confession est-elle absolument nécessaire pour recevoir ce sacrement, serait-il prudent de prêcher en chaire la vérité théologique à ce sujet. . . 136
— Est-ce au curé à procurer au confirmand le billet de confirmation. 200
— Dans l'administration de la confirmation, les prêtres qui essuient le front des confirmés doivent-ils être revêtus de l'étole 572
Confrérie. — L'inscription sur un registre est-elle nécessaire pour la réception des Enfants de Marie ; par qui doit-elle être faite . . . 216
— Peut-on établir dans une même paroisse plusieurs associations d'Enfants de Marie . . 236
— Les Frères-Prêcheurs ont-ils besoin de l'autorisation de l'Ordinaire pour ériger dans leurs maisons la confrérie du Rosaire. . . 247
— Peut-on inscrire à son insu une personne dans une confrérie 743
Voir *Rosaire, Scapulaire, Tiers-Ordre.*
Congrégations religieuses. — Voir *Communauté religieusc, Ordination.*
Congrégations romaines. — Les membres de la Congrégation de l'Index n'étant pas à l'abri de l'erreur, ni même de la prévarication, comment se fait-il que leurs décisions ne puissent être attaquées 166
— Qu'entend-on par le tribunal de la Rote, par un auditeur de Rote 536
Consécration d'autel. — Voir *Autel.*
Consécration d'église. — Voir *Eglise.*
Corporal. — Que penser des corporaux non seulement amidonnés, mais glacés à l'aide d'une couche d'amidon et de cire 733
Voir *Linges sacrés.*
Couleur liturgique. — Pour les premières communions le dimanche de la Passion, peut-on reprendre les ornements blancs 156
— Les dimanches après l'Epiphanie ont-ils la couleur verte. 237
Courses de taureaux. — Un prêtre peut-il bénir une nouvelle arène pour courses de taureaux 679
— Peut-il assister à ces courses pour donner des secours spirituels aux blessés ou en simple spectateur 679
Création. — Est-il permis de penser que Moïse a décrit seulement une réorganisation et non la création du monde 117
Criminels. — Peut-on admettre avec certains philosophes et certains avocats l'influence de l'hérédité sur les criminels 456
Crucifix de la bonne mort. — Quels en sont les avantages 104
— Le pouvoir d'indulgencier ces crucifix est-il compris dans les indulgences apostoliques 299
Damnation. — Comment concilier la bonté divine avec la damnation de certains hommes 471
Danses. — Un curé peut-il interdire à son vicaire de refuser l'absolution à toutes les danseuses indistinctement 139
— Doit-on admettre les conclusions de l'opuscule : *Un mot sur la danse* 391
— Peut-on absoudre un musicien qui refuse de renoncer à jouer dans un bal public . . . 663
Démembrement d'une paroisse. — Voir *Paroisse.*
Démon. — Peut-on penser que Lucifer aurait été relevé de son péché d'orgueil s'il avait voulu adorer le Verbe incarné 117
Denis l'Aréopagite (saint). — Est-il le premier évêque de Paris 44
Desservant. — Voir *Amovibilité.*
Dévotions superstitieuses. — Faut-il détruire la bonne foi des personnes qui gardent précieusement des lettres qu'on dit écrites par Dieu, trouvées à Jérusalem. 266
— Que penser de la pratique pour les malades d'avaler une petite image de Notre-Dame du Perpétuel-Secours. 236
Dettes. — Voir *Héritage, Restitution.*
Dimanche. — Peut-on voir le caractère providentiel d'un châtiment dans un malheur qui frappe un profanateur du dimanche. . . . 454
— Est-il permis d'emballer des marchandises le dimanche pour les expédier le lundi . . 742
Diocèse. — Voir *Evêque, Ordination.*
Divorce. — Peut-il être permis à une femme de demander le divorce pour pouvoir administrer ses biens malgré son mari dissipateur 423
— Les évêques peuvent-ils autoriser la demande en divorce pour le mari, en cas d'inconduite notoire de la femme 742
— Doit-on engager les paroissiens à éviter tout rapport avec un divorcé qui s'est remarié civilement 742
— Le refus par le mari de faire célébrer religieusement le mariage constitue-t-il une injure grave justifiant une demande en divorce. 46
Docteurs. — L'évêque diocésain peut-il obliger des prêtres docteurs en théologie à subir des examens devant des examinateurs non pourvus de grades 54
Domicile. — Voir *Mariage.*
Doxologie. — Quelle est la doxologie du *Veni Creator* le jour de la fête du Saint Nom de Jésus 413
— La fête de saint Louis de Gonzague étant suivie de l'office votif du Saint-Sacrement, quelle doxologie prendre pour Complies. . 750
Droit canon. — L'inutilité de l'étude du droit canonique est-elle une raison qui doive en détourner 246
Droits curiaux. — A quel moment commence la juridiction du curé nouvellement nommé 381
Droit civique du curé. — Quel est en général le droit civique d'un curé 161
— Peut-il accepter et remplir des fonctions civiles 161
Droit de propriété. — L'Etat peut-il légitimement prendre aux riches une partie de leurs propriétés pour les donner aux paysans, comme cela se fit en 1817 en Pologne. 101
Voir *Socialisme.*
Eau bénite. — Convient-il de prendre de l'eau

bénite à la sortie de l'église 44
— Le sel bénit pour le baptême peut-il servir pour la bénédiction de l'eau 571
Echafaud (Exécution capitale). — Les spectateurs à titre de curieux encourent-ils l'excommunication 44
Ecoles laïques. — Solutions sur la question scolaire aux Etats-Unis 17, 515
— Peut-on absoudre un enfant qui refuse d'aller dans une école chrétienne où ses parents veulent le placer, pour aller dans une école neutre 411
— Peut-on absoudre la mère qui a la faiblesse d'y consentir 411
— Comment répondre à l'objection qui tend à légitimer la neutralité de l'école par cette raison que c'est l'affaire du curé de donner l'enseignement religieux 676
Voir *Université*.
Ecole maternelle. — Doit-on traiter l'école maternelle neutre sur le même pied que l'école primaire neutre 49
— Les parents peuvent-ils en conscience confier leurs enfants à cette école neutre quand il y a dans la même localité une école maternelle catholique 50
— Qu'est-ce qu'une école maternelle positivement mauvaise 51
Ecriture sainte. — Moïse a-t-il décrit une réorganisation et non la création du monde . . . 117
— Peut-on dire qu'aujourd'hui tout nous conseille de ne pas appuyer sur l'ancien Testament, mais sur le nouveau la démonstration du fait de la révélation 163
— La révélation mosaïque ne peut-elle pas se défendre seule 163
— Faut-il demander à l'ancien Testament les preuves de l'inspiration 163
— Renan a-t-il raison de faire naître Notre Seigneur à Nazareth 184
— Comment concilier l'action de l'Esprit-Saint avec celle de l'écrivain sacré dans la composition des livres saints 449
— L'inspiration est-elle le mouvement de la grâce qui porte les auteurs sacrés à écrire 451
— Jusqu'où peut s'étendre l'action de l'écrivain sacré 452
— A quoi bon l'inspiration si le travail humain de l'auteur sacré pouvait suffire à tout . . 454
— A quelle date les Mages vinrent-ils adorer Jésus à Bethléem 568
— La Purification de Marie a-t-elle eu lieu avant ou après l'adoration des Mages . . . 649
— Peut-on comparer les auteurs sacrés écrivant sous l'inspiration divine aux théologiens que le Pape emploie pour la rédaction des Encycliques 698
Voir *Psaumes*.
Eglise. — Quand l'évêque bénit la première pierre d'une église, est-il obligé de célébrer la messe après cette bénédiction 445
— Peut-il se faire remplacer par un autre prêtre 445
— Quelle messe dire et en quels jours peut-on la dire 445
— Une église dont on exhausse la voûte perd-elle sa consécration 490
— Que faire pour une église dont les croix de consécration ont disparu sous un badigeon 491
— Est-il permis de coucher dans la tribune d'une église pour la garder 603
— Le jeûne indiqué à l'occasion de la consécration d'une église est-il obligatoire 619
— Pour qui est-il obligatotre 619
— Une église autrefois consacrée a-t-elle perdu sa consécration si l'autel consacré a été remplacé par un autel portatif, si les murs ont été décrépits et exhaussés, si elle a été profanée pendant la Révolution 652
— Dans une église consacrée, peut-on faire peindre les croix de consécration qui ont disparu, quand même on ne les mettrait pas exactement sur les premières 814
Eglise anglicane. - Les évêques de cette église sont-ils véritablement évêques 185
— La consécration des évêques anglicans serait-elle valide si Barlow avait eu l'intention de faire ce que l'Eglise fait 396
Eglise en Amérique. — Quelle est sa situation en Amérique 513
— Quelles sont ses ressources matérielles . . . 516
Eglise grecque schismatique. — Les Grecs ont-ils conservé le vrai sacerdoce 117
— Comment se fait-il que les Grecs célèbrent parfois la fête de Pâques huit jours après les Latins (rectification) 665
— Quel est l'état actuel des églises orientales . 689
— Leur réunion à l'Eglise romaine présente-t-elle de grandes difficultés 690
— Peut-on espérer voir s'accomplir cette réunion 692
Eglise grecque melchite. — L'office divin dans cette église, rapport du R. P. Couturier, lu au récent congrès eucharistique 636
Eglise (Petite) **en France.** — Historique de ce schisme 789
Elections. — Voir *Vote*.
Elus (nombre des). — Quel sera le nombre des élus 246
Empêchement au mariage. — Voir *Mariage*.
Encyclique (Lettre). — Encyclique au peuple français. Réflexions à ce sujet 114
— Le pape s'est-il trompé dans les affaires de France, d'Allemagne et de Belgique . . . 114
— Fait-il obligation à un monarchiste de se dire républicain 114
— Le programme de l'Union de la France chrétienne n'était-il pas celui que Léon XIII a imposé aux catholiques 217
— Ne pense-t-on généralement pas que le pape demande plus qu'il ne fait 217
— La lutte présente doit-elle se livrer sur le terrain républicain 217
— L'action de Léon XIII sur les affaires politiques a-t-elle des racines dans le passé . . 611
— En recommandant aux Français d'accepter la République et aux Italiens de protester contre l'invasion des Etats romains, Léon XIII ne s'est-il pas contredit 758
— Mgr Freppel aurait-il fait opposition au pape, si l'Encyclique aux Français avait paru de son vivant 762
— Un catholique a-t-il le droit de critiquer, au nom de l'histoire, la direction imprimée par le Souverain-Pontife 762
— Peut-on penser que le successeur de Léon XIII reviendra sur ses prescriptions . . . 762

— Lettre aux évêques de la province de Venise sur le mariage civil 129
— Lettre apostolique au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, sur la question scolaire aux Etats-Unis. 440
— Lettre encyclique sur l'institution de séminaires aux Indes 442
— Lettre encyclique sur le Rosaire 609

Enfer. — Est-il vrai qu'il n'est plus permis de penser que le feu de l'enfer est un feu spirituel 101
— Quelle est la nature du feu de l'enfer. . . . 246
— Quel est le lieu où est situé l'enfer 246
— L'inégalité des peines de l'enfer s'entend-elle de la peine du *dam*. 610
— Cette peine serait-elle mitigée s'il était vrai que les peines de l'enfer pussent l'être . . 610
— Peut-on dire que la bonté et l'amour de Dieu s'opposent à ce qu'il damne un seul homme pour un seul péché grave 610

Enterrement. — Peut-on enterrer un mort dans une paroisse voisine sans que le curé de la paroisse du décès en soit averti 52
— Comment doit-on chanter les reprises de répons *Subvenite* 349
— Si l'on fait dans une seule cérémonie une double sépulture, peut-on recevoir double honoraire 503
— Le curé qui préside un enterrement peut-il réciter son bréviaire pendant les matines. 535
— Le prêtre assistant à un enterrement est-il tenu de prier pour le défunt et peut-il réciter son bréviaire à cette intention. 680
— Les enfants de chœur peuvent-ils prendre leur soutane rouge pour un enterrement . 717
Voir *Sépulture, Messe de Requiem.*

Enterrement d'un évêque. — Quelle oraison doit-on réciter aux obsèques d'un évêque diocésain ayant le titre de cardinal 286

Enterrement d'un curé. — De quels ornements doit-on revêtir le cadavre d'un prêtre ancien curé, décédé 221

Enterrement des enfants. — Est-il permis de dire la messe votive des Anges aux funérailles des enfants. 123

Epactes. — Voir *Calendrier.*

Episcopat français. — Quelle était la composition, l'état des revenus, la valeur intellectuelle et morale de l'épiscopat français avant la Révolution. 433
— Qu'avait-il fait pour l'instruction et les œuvres de charité. 529
— Quel rang occupe Mgr Plantier dans la prédication contemporaine. 801

Etole. — Voir *Exposition du Saint-Sacrement, Prédication, Vêpres.*

Etudes historiques. — Comment un jeune prêtre doit-il s'y prendre pour faire l'étude historique de sa paroisse 22

Etudes classiques des auteurs païens et chrétiens. — Où en est actuellement la vieille querelle des auteurs païens et chrétiens. 588

Etudes théologiques. — Voir *Bibliothèque.*

Eucharistie. — Comment comprendre la pensée du P. Chaignon disant que Notre-Seigneur souffre plus dans l'Eucharistie qu'il n'a souffert des Juifs dans sa passion. 586
Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement, Exposition, Messe, Réserve sainte.*

Evangile (dernier). — Voir *Messe* in genere.

Evêque. — Un évêque transféré canoniquement à un autre siège et conservant jusqu'à sa prise de possession l'administration du diocèse qu'il quitte, peut-il y nommer des dignitaires, par exemple des chanoines honoraires 101
— Peut-on, en dehors des cathédrales, chanter la messe de l'anniversaire de la consécration de l'évêque 157
— L'évêque a-t-il le droit de faire grâce après la sentence prononcée 299
— Quelle est la forme exacte de la consécration épiscopale et peut-elle être déterminée par la seule intention de l'évêque consécrateur 396
— L'évêque peut-il exiger le paiement des frais pour dispenses avant qu'elles soient obtenues 488
— Est-il exact de dire que les évêques ne peuvent permettre ce qui est défendu, ni défendre ce qui est permis par le droit commun 569
Voir *Ordination.*

Excommunication. — Le gouvernement, supprimant les traitements ecclésiastiques, tombe-t-il sous le coup de l'excommunication. . . 89
— Le nouveau décret sur les fabriques tombe-t-il sous le coup des censures 284

Exposition du Saint-Sacrement. — Après la messe avec exposition du Saint-Sacrement, le prêtre peut-il donner la bénédiction en gardant la chasuble. 30
— Quand on officie avec des ministres sacrés, un prêtre en étole peut-il exposer le Saint-Sacrement et le renfermer dans le tabernacle. 429
— Le prêtre assistant ne doit-il pas quitter l'étole aussitôt après avoir fait l'exposition 653
— Après l'aspersion de l'eau bénite devant le Saint-Sacrement exposé, le prêtre doit-il faire la prostration pour le commencement de la messe 669

Extrême-onction. — Doit-on administrer ce sacrement à un malade en agonie qui a refusé de se confesser, mais pour lequel les parents qui l'ignorent le demandent. . . . 439
— Suffit-il de réciter une seule fois le *Confiteor* quand on administre successivement à un malade le viatique, l'extrême-onction et l'indulgence plénière. 302
— Que faire si, par erreur, on s'est servi de l'huile des catéchumènes pour administrer l'extrême-onction. 504
— Doit-on oindre le dessus ou le dessous du pied 535
— Doit-on avertir un prêtre respectable qui fait les onctions non pas sur les narines ni sur la bouche, mais à côté 632
— Peut-on administrer l'extrême-onction à un malade qui avait refusé de se confesser, mais qui manifestait même dans sa maladie des sentiments religieux 663
— Les saintes huiles n'ayant pas été renouvelées dans une paroisse privée de curé, le prêtre appelé pour un malade pouvait-il, un mois après Pâques, se servir des anciennes huiles 717

Fabriques (établissement public). — Le nouveau décret sur les fabriques tombe-t-il sous le

coup des censures 284
— Quelle est l'appréciation de l'*Ami du Clergé* sur ce règlement nouveau. 369
Face (Sainte). — Dans quel sens Rome a-t-elle prohibé cette dévotion 222
Fête-Dieu. — La concession qui permet de chanter des cantiques en langue vulgaire devant le Saint-Sacrement exposé s'étend-elle aux messes, bénédictions et processions de la Fête-Dieu 334
— Que penser de la coutume parisienne d'imposer l'ostensoir sur la tête des fidèles aux processions de la Fête-Dieu. 796
Fêtes patronales. — Saint Barthélemy étant patron de la paroisse et saint Louis patron du diocèse, comment ordonner l'office. . . 124
— Aux suffrages, quelle oraison réciter pour la mémoire de saint Barthélemy. 124
— Une fête patronale tombant un dimanche de 2e classe, que fait-on du dimanche 222
— Comment régler l'Ordo quand la fête du patron coïncide avec le 1er dimanche de l'Avent. 315
— Comment régler l'office, la messe et l'octave de saint Maurice, titulaire d'église 462
— Comment régler la fête et la solennité de saint François-Xavier, patron. 589
— Dans l'occurrence de saint Michel, patron, et du Rosaire, quelle préface chanter à la messe solennelle de saint Michel 702
— Saint Joseph transféré au 4 avril 1894 coïncide avec la fête patronale, comment organiser la solennité. 685, 732
— La solennité de saint André, patron, coïncidant avec la solennité extérieure de l'Immaculée Conception, comment procéder . . 749
— Comment célébrer l'office et l'octave de saint François-Xavier patron renvoyé au 9 décembre. 781
— Le dimanche 12 décembre, dans les églises ayant saint Martin pour patron, devait-on faire la solennité de la Dédicace 795
— Comment organiser l'Ordo pour une fête patronale tombant le 28 août 13
— Saint Etienne patron, comment organiser l'octave pour la messe et l'office. 813
Fête patronale (Service des morts du lendemain d'une). — La messe des défunts doit-elle être appliquée à tous les défunts de la paroisse. . . . 776
Fêtes primaires. — Quand une fête primaire est en occurrence ou concurrence avec une fête secondaire du même grade, à laquelle donner la préférence 540
— La fête de Notre-Dame des Neiges est-elle une fête primaire. 685
— Les fêtes de la Dédicace de la Basilique du saint Sauveur, et des Basiliques des saints apôtres Pierre et Paul sont-elles du grade double majeur et primaires. 701
— Tableau des fêtes primaires. 750
Fêtes secondaires.— Quelles sont les fêtes secondaires 619, 750
Fin du monde. — Que penser des thèses publiées par M. Chabauty sur la rénovation de l'humanité sur la terre après le Jugement dernier. 83
— Que penser de la conflagration finale. . . . 246
Flammarion. — Voir *Mondes habités, Métempsycose.*
Fleurs. — Abus des fleurs aux enterrements ; lois ecclésiastiques qui les prohibent 110
— Au temps de la Passion peut-on orner de fleurs les autels 156
— Pendant l'Avent et le Carême peut-on mettre sur l'autel majeur des fleurs artificielles violettes 510
Foi (Vertu théologale). — Un catholique peut-il perdre la foi sans qu'il y ait de sa faute. . 97
— La question est-elle résolue négativement par le concile du Vatican. 97
— Quand la foi est informe dans une âme, est-elle la propriété d'une grâce plus fondamentale 53, 97
Fondations. — Comment obliger les héritiers à consentir à la réduction d'une fondation pour laquelle le revenu est devenu insuffisant 330
— Un curé ou un vicaire en voyage peut-il acquitter au dehors des messes fondées dans son église, ou faire acquitter dans d'autres églises ces messes fondées . . 21, 381
— Celui qui hérite d'une propriété avec la charge de payer à perpétuité une rente pour messes, peut-il, en conscience, refuser de payer après 90 ans 391
— Faut-il une permission épiscopale pour le rachat d'une rente constituée sur un bien avec destination pieuse. 473
Franc-maçon. — Peut-on accorder la sépulture ecclésiastique à un franc-maçon qui a reçu le prêtre, mais a refusé d'abjurer la secte et de livrer ses insignes. 584
Freppel (Mgr). — Notice biographique. 260
Gaume (Mgr). — Quels sont ses principaux ouvrages 458
Génuflexion. — Doit-on la faire devant le maître autel si le Saint-Sacrement n'y est pas conservé. 446
Voir *Messe in genere.*
Gertrude (sainte).— La prière de sainte Gertrude *Ave candidum lilium,* est-elle authentique et privilégiée 537
Gorini (abbé). — Quelle a été la vie de l'abbé Gorini, ses œuvres. 406
Grâce. — Qu'est-ce que le surnaturel et l'ordre surnaturel 818
— Nature de la grâce en général. 821
— Nature de la grâce actuelle. 823
— Nature de la grâce habituelle. 825
— Entité de la grâce et ses effets dans la personne 826
— Ses effets dans la nature 827
— Ses effets dans les puissances de l'âme . . . 829
— Ses effets dans les opérations de l'âme . . . 830
— Qu'entend-on par l'inhabitation divine . . . 832
Héritage. — Un héritier devenu propriétaire d'un château orné de tapisseries que ses frères ont laissées comme ornement de salon avec la pensée qu'elles y resteraient toujours, peut-il en disposer à son gré 20
— Une fille adoptive ayant de bonne foi hérité des biens de son père adoptif, laisse sans l'ouvrir le testament qui institue un autre héritier. Après 30 ans, à la mort de la fille adoptive, l'erreur est reconnue, les enfants de celle-ci peuvent-ils conserver l'héritage 193
— Deux frères ayant en commun une créance qui n'a pu couvrir la vente des biens du

débiteur, l'un d'eux a-t-il pu acheter ces biens à l'insu de l'autre 284
Voir *Restitution*.
Hermann. — Quelle a été sa vie, sa conversion, son influence sur sa famille et sur les juifs . . . 657
Honoraires de messe. — Un religieux peut-il recevoir des honoraires de messes sachant bien qu'elles ne seront pas toutes acquittées dans sa communauté et qu'une partie sera envoyée ailleurs 264
— Peut-il laisser croire que sa communauté les acquitte toutes 265
— Si quelques-unes par accident n'étaient pas acquittées, pourrait-il compter sur le pouvoir qu'a le Pape de suppléer du trésor de l'Eglise 265
— Peut-on demander des honoraires de messes supérieurs au tarif. Est-on tenu de restituer 284
— Un prêtre a qui on a remis pour honoraires des pièces fausses est-il tenu d'acquitter les messes répondant à la somme totale . . 392
— Une administration épiscopale peut-elle retenir quelque chose sur les honoraires des messes qu'elle fait acquitter 423
— Ces honoraires sont-ils des biens ecclésiastiques dont l'administration relève de l'évêque 423
— Le curé peut-il retenir sur les messes chantées par son vicaire le surplus de l'honoraire d'une messe basse, quelle aumône lui doit-il verser 423
— Comment faire comprendre aux fidèles que l'honoraire de la messe n'est pas le prix du saint Sacrifice 489
— Pour une messe basse à jour fixe, mais non fondée, peut-on exiger un surcroît d'honoraire 585
— Le peut-on pour des messes à célébrer pendant une année à raison d'une par semaine 585
Hosties. — Doit-on se méfier des hosties glacées. 222
Huiles saintes. — Peut-on continuer à faire des cérémonies pour la distribution des saintes Huiles 573
Hypnotisme. — Réfutation par le R. P. Franco, jésuite italien 763
Imitation de Jésus-Christ. — Quel est l'ordre logique dans ce livre 721
Immaculée-Conception. — Dans un diocèse où cette fête est fixée par indult au 2e dimanche de l'Avent, peut-on la renvoyer au 3e dimanche, si le deuxième tombe avant le 8 décembre 461
Immortel (esprit). — Est-il essentiel à un esprit d'être immortel 616
Imprimatur. — Doit-il être donné par l'évêque de l'auteur ou par celui de l'imprimeur . . . 266
— Pour un recueil de cantiques faut-il l'*imprimatur* du l'Ordinaire 392
Indulgences « in genere. » — Quand une prière indulgenciée est récitée publiquement par un seul, suffit-il pour gagner les indulgences de s'unir d'intention à celui qui lit la prière 248
— Des indulgences attachées à une statue se perdent-elles si la statue est déplacée . . 440
Indulgence « in articulo mortis. » — Un curé appelé dans une paroisse voisine dont le titulaire est absent peut-il appliquer à un moribond cette indulgence 168
Indulgences plénières. — Pour gagner l'indulgence faut-il réciter la prière : *O bon et très doux Jésus*, tout après la communion 22, 167
— Les prières nécessaires pour le gain d'une indulgence plénière doivent-elles être récitées dans une église 167
— Le péché véniel fait-il obstacle à ce que l'on gagne une indulgence plénière 250
— La prière *En ego* doit-elle être récitée à l'église pour le gain de l'indulgence 520
— D'où vient l'erreur de certains manuels d'indulgences au sujet d'une indulgence à gagner tous les mardis de l'année 588
— Pour gagner les indulgences attachées à la récitation du *Pater, Ave, Gloria Patri*, dans les lieux saints, les assistants peuvent-ils réciter ces prières alternativement avec le prêtre qui préside 730
Indulgences partielles. — La S. C. des Indulgences a-t-elle supprimé l'invocation suivante : Saint Joseph, ami du Sacré-Cœur, priez pour nous 90
— Pour gagner l'indulgence attachée à la prière *Sacrosanctæ*, suffit-il dans la récitation commune qu'un seul la récite pour tous . . 248
— La *Neuvaine de la grâce* avec prière à saint François Xavier, est-elle approuvée par le Saint-Siège et indulgenciée 537
— L'indulgence de sept ans et de sept quarantaines à l'invocation *Misericordieux Jésus, donnez lui le repos éternel*, est-elle authentique 537
— La concession d'une indulgence pour un *Pater* et un *Ave* récités devant une statue a-t-elle besoin pour valoir d'être reconnue par l'Ordinaire 586
Indulgence du Jubilé. — Quels sont les pouvoirs des confesseurs pour commuer les œuvres prescrites pour le gain des indulgences, en dehors d'un temps de jubilé 167
Indulgence de la Portioncule. — La communion peut-elle se faire dès la veille 299
— Ceux qui ne sont pas tertiaires peuvent-ils gagner cette indulgence 681
Infaillibilité. — Est-ce en vertu de son infaillibilité que le pape est l'autorité suprême dans les questions mixtes 633
Inspiration des Livres saints. — Voir *Écriture sainte*.
Jean de la Croix (saint). — Que faut-il penser de ses écrits mystiques 152
— Que contient son livre : *La nuit obscure de l'âme* 538
Jésuites. — La société de Jésus a-t-elle négligé les études spéculatives 561
Jésus-Christ. — Peut-on dire que Notre-Seigneur a mérité dans sa résurrection son séjour sur la terre jusqu'au moment de son Ascension 230
— Peut-on dire qu'il est infiniment humble, qu'il a souffert plus que tous les hommes ensemble 230
— Y avait-il des enfants dans la troupe qui arrêta Notre-Seigneur et dans le cortège qui l'accompagnait au Calvaire 474
Jeudi-Saint. — Si l'autel où l'on expose le Saint-Sacrement ne doit pas avoir la forme d'un

sépulcre, pourquoi le *Memoriale rituum* parle-t-il de la chapelle du sépulcre. . . . 141
— Les messes privées sont-elles vraiment prohibées le jeudi saint 302
— Est-il nécessaire de déposer le calice renfermant l'hostie consacrée pour l'office du lendemain dans un tabernacle fermé. 571
— Dans les petites églises le *Memoriale rituum* ne fait aucune mention des vêpres. 30
Jeûne. — Quelles causes sont suffisantes pour lever l'obligation du jeûne 200
Journalistes. — Quelle est devant l'Eglise la situation des journalistes blasphémateurs et hérétiques, comment les traiter pour les derniers sacrements et la sépulture 38
— Les ecclésiastiques ont-ils le droit de collaborer à des journaux, leur évêque peut-il le leur défendre 199
Journaux. — Que faut-il penser des journaux de médecine pratique dont les presbytères sont inondés 103
— La *Revue des Deux-Mondes* est-elle à l'index, peut-on s'y abonner, la lire ou y publier des articles. 113
— Que penser des journaux le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Gil-Blas*, le *Temps* 593
— Est-il permis à un directeur de journal ou de revue de conserver un manuscrit non inséré malgré les réclamations de l'auteur 456
— Est-il convenable et licite pour un prêtre de prendre des parts de fondation du nouveau journal antisémite *La Délivrance*. 475
Juridiction. — Voir *Droits curiaux, Mariage, Sépulture*.
Leçons. — Voir *Office divin*.
Liberté humaine. — Est-il absurde de penser que Dieu prédétermine les hommes à agir librement. 265
— L'infaillible certitude de la Providence divine détruit-elle notre liberté 297
Linges sacrés. — Doit-on passer à trois eaux les purificatoires et les corporaux avant de les remettre à la blanchisseuse 535
— Un laïque peut, après un premier lavage, toucher les purificatoires, mais non les palles et les corporaux. 75
— Est-on obligé de purifier tous les mois les palles et les corporaux. 686
Litanies. — Les additions aux Litanies du saint Nom de Jésus : *Jesu gloria sacerdotum, per dulcissimam virginem Mariam;* aux Litanies de la sainte Vierge : *Regina cleri,* sont elles approuvées. 270
— L'évêque peut-il approuver des litanies ; et même en l'honneur de personnages ni béatifiés, ni canonisés 292
— Peut-on ajouter aux Litanies de la sainte Vierge : *Regina cleri, patrona Galliæ, Regina sine labe originali concepta*. . . 490
Littérature contemporaine. — Quelle est sa valeur exacte 593
— Que penser de nos romanciers et de leurs œuvres. 595
— Zola et ses romans 250, 595
— Paul Bourget et ses écrits. 545, 547, 595
— Maupassant, ses écrits, causes morales qui l'ont conduit à sa triste fin 705
— Qu'entend-on par livres traitant *de obscœnis ex professo* 741
Liturgie. — Dans le silence du Missel, du Cérémonial et des décrets de la S. C. R. le *Memoriale rituum* peut-il faire loi. 429
Livres mauvais. — Voir *Littérature*.
Loi militaire. — Voir *Décrets des Congrégations Romaines*.
Mages. — Voir *Écriture sainte*.
Maire. — Que penser d'un maire chrétien qui fait retrancher au vicaire une allocation de cent francs que la fabrique ne peut lui rendre. Doit-il restituer 740
Mariage. — Un statut diocésain peut-il rendre invalide le mariage célébré par un prêtre autorisé seulement à célébrer, quand il a été délégué par le curé pour ce mariage. . 54
— Un prêtre quelconque peut-il demander aux curés respectifs des futurs de publier les bans de leur mariage 71
— Les enfants conservent-ils toujours le droit de se marier au domicile de leurs parents. 101
— Est-il prudent de prêcher en chaire que la confession n'est pas requise pour le mariage, et peut-on croire à la contrition de celui qui sur le point de se marier ne se confesse pas 136
— Par quelles raisons prouver que le mariage religieux est seul valide. 194
— Peut-on avoir le tableau des paroisses où doivent se publier les bans du mariage. . . . 236
— Deux fiancés contractant mariage avec l'intention de divorcer s'ils ne se plaisent pas, contractent-ils validement. 249
— Doit-on publier les bans d'un protestant qui doit être baptisé le jour de son mariage. . 249
— Un prêtre délégué pour un mariage par le curé de la fiancée peut-il procéder à ce mariage, si au dernier moment il ne reçoit pas le certificat de publications et la remise du curé du fiancé 265
— Un veuf ayant des enfants peut-il en se remariant reconnaître un enfant illégitime de sa nouvelle épouse, pourrait-il reconnaître ses enfants légitimes 282
— Le pourrait-il plutôt s'il n'avait pas lui-même d'enfants 282
— Un enfant naturel est-il reconnu par le fait du mariage de ses parents 282
— En célébrant un mariage, un prêtre a oublié la bénédiction après le *Pater*, fait-il bien de la réciter avec celle de la fin de la messe 286
— Une femme qui s'est séparée de son mari par suite de mauvais traitements, est-elle obligée de reprendre la vie commune si le mari désire rentrer 361
— Un curé nouvellement nommé, mais non installé, peut-il marier validement dans sa nouvelle paroisse ou déléguer un autre prêtre pour ce mariage. 381
— Peut-on à une messe de mariage en temps prohibé donner la bénédiction nuptiale aux époux qui autrement ne la recevront jamais 429
— En réponse aux interrogations faites aux fiancés pour demander leur consentement, peut-on se contenter de la réponse : « Oui » 439
— Pour pouvoir être vrai témoin du mariage,

faut-il se regarder comme tel. 439
— Peut-on laisser signer l'acte par les époux et tous les assistants qui le désirent. 439
— Dans les mariages *in extremis* pour échapper à l'amende ou à la prison, le curé pourrait-il s'en tenir à une présence purement passive en omettant toutes les cérémonies 489
— Si un prêtre remplaçant un vicaire pour la messe, mais n'ayant reçu aucune délégation spéciale, célèbre un mariage, est-il valide 550
— Qu'est-ce qui est défendu pour le mariage en temps prohibé 632
— Que dire aux témoins d'un mariage qui restent hors de l'église pendant la cérémonie. 678
— Une personne ayant perdu le droit *ad debitum conjugale*, le confesseur qui a demandé le pouvoir de le lui rendre a-t-il besoin d'une nouvelle autorisation si elle est tombée avant l'application du premier pouvoir 745
— Quel est le domicile des domestiques même majeurs qui n'ont pas l'intention de rester chez leurs maitres 800
— Un jeune homme qui n'a pas fait sa première communion, refusant de s'y préparer, comment agir avec lui pour un mariage. . . . 810
Mariage mixte. — Peut-on le célébrer dans la sacristie 249
— Que peut faire, si elle se convertit, une protestante mariée d'abord à un catholique en Allemagne, puis divorcée, le mari s'étant remarié 362
— Le curé doit-il exiger la promesse que les époux n'iront pas au Temple protestant; s'ils y vont, les parents catholiques peuvent-ils les accompagner 697
Mariage des clercs dans les ordres majeurs. — N'y a-t-il pas un décret autorisant les évêques à dispenser *in articulo mortis* les diacres et les sous-diacres *in ordine ad matrimonium contrahendum* 412
Martyrologe. — Y a-t-il des saints s'appelant Carinien, Mérope, Ferjeux, Babylas, Salutien, Loricie, Colombin, Herbland, Hagna, Flavia, Harmand 29
Matines. — Quelle cause faut-il avec l'indult pour commencer l'office à 2 heures. 248
— Les indults portent-ils toujours : *Accedente justa et rationabili causa* 248
— A quelle heure faut-il s'en rapporter pour commencer Matines 248
— Accorde-t-on la permission d'anticiper Matines sans conditions. 489
Maupassant (Guy de). — Ses ouvrages, causes morales qui l'ont conduit à sa triste fin. 705
Médisance. — Le principe de la possession a-t-il son application en matière de réputation 168
Mémoire. — Peut-on faire mémoire de l'anniversaire de la consécration de l'évêque diocésain un jour de fête de première classe. . 157
— Doit-on faire mémoire d'un double ordinaire tombant le jour de la Trinité. 302
Ménétrier. — Voir *Danse*.
Mense épiscopale. — Y a-t-il excommunication pour un gouvernement qui s'empare, l'évêque vivant, des biens de la mense épiscopale et qui maintient l'administrateur après l'entrée en fonctions du nouvel évêque. 89
Messe « in genere ». — Le curé peut-il refuser à un prêtre retiré le droit d'annoncer en chaire les messes qui lui sont données par les fidèles de la paroisse. . . 13
— Quelle doit être la posture du prêtre qui récite le dernier évangile. 141
— Faut-il se tenir debout pendant le *Credo* de la messe basse 174
— Pourquoi et quand le prêtre doit-il dire la seconde épitre marquée sur le Missel à la fin des messes pour les docteurs et les veuves 188
— Dans quelle mesure est-il permis de faire mémoire à la messe de personnes vivantes ou mortes lorsqu'elles ne sont pas celles pour qui la messe se dit. 222
— Peut-on dire que Notre-Seigneur mérite dans la célébration de la messe 230
— Quand on n'a qu'un ciboire et qu'on a déposé sur le corporal les hosties à consacrer, peut-on les laisser sur l'autel pendant qu'on va distribuer la communion et les mettre ensuite dans le ciboire. 349
— Si par distraction le prêtre a mélangé la première ablution au précieux sang, que doit-il faire. 413
— Quels sont le saint Jean et le saint Pierre nommés à *Nobis quoque peccatoribus*. . . 413
— Dans les églises où se célèbrent beaucoup de messes est-il à propos que les servants sonnent la clochette à toutes les messes. . 413
— Un prêtre se rendant à l'autel pendant qu'on distribue la communion doit-il faire deux génuflexions, une au saint ciboire, l'autre à l'autel 413
— Le prêtre ne peut pas réciter à l'autel après la messe des prières alternativement avec les fidèles sans l'assentiment de l'Ordinaire 187
— Le Saint-Sacrement n'étant pas au maitre-autel, le prêtre et le servant allant célébrer doivent-ils génuflecter en passant devant le maitre-autel 446
— Peut-on célébrer en galoches 490
— Quand personne n'assiste à la messe, le servant est-il dispensé de sonner 525
— Est-il vraiment possible de faire célébrer de son vivant des messes dont on réserve de profiter après sa mort 535
— Le prêtre qui va dire la messe doit-il saluer le servant et les prêtres qui sont à la sacristie 668
— A quelle partie de la messe faut-il être présent pour remplir le précepte 668
— La rubrique qui exige un 3e cierge allumé au moment de la consécration est-elle obligatoire 701
— Est-il permis, en allant à l'autel, de balancer le bras droit, tout en tenant le calice de la main gauche 702
— Quand on lit à la fin de la messe un évangile autre que celui de saint Jean, de quel côté tourne-t-on la tranche du missel en le fermant 717
— Quand on célèbre à un autel sans tabernacle, quelle inclination doit-on faire en quittant l'autel pour revenir à la sacristie. 782
— Lorsque le prêtre à la messe consomme les

hosties du ciboire ou de la lunule, doit-il faire le signe de la croix avec elles et réciter la formule *Corpus Domini* 797
Messe pontificale. — Le sous-diacre doit-il monter à l'autel pour réciter le *Sanctus* avec l'évêque, pour réciter l'*Agnus*, pour verser l'eau à la dernière ablution 702
Messes grégoriennes. — Comment doivent-elles être célébrées 187
Messe devant le Saint-Sacrement exposé. — Aux fêtes de Notre-Seigneur, fait-on mémoire du Saint-Sacrement 221
Messe chantée. — Les messes basses ont-elles la même valeur que les messes chantées . . . 294
— Les chants en langue vulgaire sont-ils autorisés pendant la messe et les vêpres. 302, 348, 381
— A la messe solennelle, quand on chante *Et incarnatus est*, le célébrant s'il est assis, doit-il se contenter de se découvrir 429
— Après avoir fait l'aspersion de l'eau bénite, le prêtre rentré à la sacristie pour revêtir la chasuble doit-il prendre de l'eau bénite et faire le signe de la croix en revenant au chœur 590
— Y a-t-il des offices notés spéciaux pour les messes de la semaine de Pâques 716
— Quelle messe chanter à la fête de sainte Scholastique 716
Messes manuelles. — Peut-on comprendre sous cette détermination les messes dont l'honoraire provient d'une quête pour les défunts, ou des fonds d'une congrégation pour un des membres décédés 552
Messe de binage. — Voir *Binage*.
Messe de mariage. — Voir *Mariage*.
Messe dans une église étrangère. — Quel Ordo doivent suivre des religieux qui desservent une chapelle de pèlerinage 109
Messe votive de sainte Cécile. — Peut-on la célébrer solennellement le deuxième ou le troisième dimanche de l'Avent 302
Messe « post obitum. » — Un bineur desservant une succursale peut-il acquitter par sa messe de binage les messes de l'association 235
— Quelques renseignements sur cette association 616
Messe du deux novembre. — La faveur de dire trois messes ce jour-là sera-t-elle accordée aux prêtres français 103
Messe de Requiem chantée. — Le privilège de chanter trois messes par semaine est-il personnel ou local 221
— Est-il bien vrai qu'on ne doit chanter qu'une seule oraison. 237, 315
— Un bineur peut-il dire la première messe ou la seconde de *Requiem* pour un enterrement, s'il y a dans la paroisse un prêtre retiré 238
— Peut-on chanter un service anniversaire le jour de l'octave de la Fête-Dieu 270
— Si on recule l'anniversaire, quelle messe choisir 270
— Avec un indult autorisant deux messes par semaine aux jours doubles, un bineur peut-il en chanter deux dans chaque église . . 286
— Peut-on n'allumer que deux cierges à la messe chantée de *Requiem* 381
— Pour une défunte doit-on dire dans l'oraison de la messe *in die obitus* le mot *famulæ* . 429
— Les messes solennelles de *Requiem* sont-elles prohibées le jour de l'Adoration perpétuelle 446
— La prose est obligatoire dans les messes chantées 510
— Quelles prières chanter pendant l'offrande . 524
Messe basse de Requiem. — Peut-on dire une messe basse d'anniversaire avec l'ornement noir un jour de fête double ordinaire 270
— Faut-il toujours dire trois oraisons 315
— La prose est-elle obligatoire 315, 510
— Un jour d'enterrement ou de service, les messes privées doivent-elles être la messe quotidienne 428, 477
— Un jour d'enterrement ou de service, peut-on dire une messe de *Requiem* un jour de fête double ordinaire quand la famille a demandé quelques messes basses 477
— A la messe quotidienne, dans l'oraison, faut-il changer le mot *seu*. 490
— On peut avoir dans le missel une feuille volante où seraient transcrites les oraisons pour les défunts avec les changements de genre et de nombre 45
Messe pro populo. — Dans un diocèse où ces messes sont appliquées à une intention rétribuée en faveur d'une bonne œuvre, le curé fait-il mieux d'appliquer ces messes à sa paroisse. 117
— Un vicaire peut-il appliquer par une messe de binage la messe que son curé malade doit *pro populo* 117
— Le vicaire peut-il acquitter la messe du dimanche à la place du curé malade et peut-il recevoir un honoraire pour son autre messe 249
— Dans un diocèse où par indult on peut recevoir un honoraire dans les fêtes supprimées, un curé peut-il acquitter par binage les intentions assignées par l'évêché et accepter un honoraire pour les messes des fêtes supprimées, que faire si l'on a agi ainsi 392
— Un curé qui, en pareil cas, se trouve obligé d'appliquer sa messe pour un mariage ou un enterrement, doit-il à la bonne œuvre l'honoraire plus important qu'il reçoit, ou peut-il donner l'honoraire d'une autre messe 393, 488
— Un curé peut-il charger un confrère d'acquitter les messes qu'il doit à l'évêché les jours de fêtes supprimées, surtout s'il en acquitte lui-même dont l'honoraire est supérieur au tarif. 490
— La messe de l'Immaculée Conception doit-elle être appliquée *pro populo* 504
— Les missionnaires et les vicaires apostoliques sont-ils tenus en justice d'appliquer cette messe *pro populo* s'ils ont des ressources suffisantes 553
— L'état de choses existant en France dispense-t-il le curé d'appliquer le jour même cette messe et l'autorise-t-il à la transférer à cause d'un mariage, v. g. 635
Métempsycose. — Comment réfuter cette erreur. 634
Ministère paroissial. — Voir *Paroisse, Amovibilité, Ordination*.
Missionnaires apostoliques. — Quels insignes

ont-ils le droit de porter 187
Mondes habités. — Que penser de la pluralité des mondes habités 246
— Quelle est la valeur de l'opinion de Flammarion 634
Montalembert. — Quel intérêt ses discours offrent-ils à notre génération 39
Moribonds. — Peut-on s'appuyer sur l'opinion que l'âme ne quitte pas le corps aussitôt que se manifestent les signes de la mort pour absoudre après les signes de la mort celui qui n'aurait pu recevoir les sacrements de son vivant 11
— Peut-on donner, même sous condition, l'absolution aux malades sans connaissance . 236
— Au sujet de l'assistance des moribonds le prêtre doit-il avertir la famille qu'on vienne le chercher si le danger devient prochain, le malade ayant reçu ses sacrements . . . 330
— Faut-il renouveler souvent l'absolution aux malades dont la conscience est peu délicate 331
— Est-on obligé de réciter tout au long les prières des agonisants 331
— Un prêtre serait-il tenu de traverser les flammes d'un incendie pour absoudre un moribond 502
— Comment instruire les moribonds ignorants au point de vue religieux 742
Voir *Extrême-onction, Viatique.*
Moyen-âge. — Est-ce la suprématie de l'Allemagne en Europe qui a rendu le moyen-âge si grand 769
— Faut-il, comme le veulent les Allemands, rendre la politique française responsable de la dislocation de l'empire germanique et des vilenies de la politique moderne . . 769
Muard (Jean-Baptiste). — Quelle a été la vie du R. P. Muard et quelle place occupe-t-il parmi les personnages du XIX[e] siècle 305
Négoce. — Un curé peut-il acheter des bougies pour les revendre aux fidèles qui veulent en faire brûler au pied d'une statue 744
Noël. — Si l'on ne célèbre qu'une messe ce jour, à quelle heure doit-on la dire et quelle messe choisir 814
Noviciat. — Voir *Communauté.*
Obituaires. — Qu'entend-on par là. 474
Occasionnaires. — Nature de l'occasion en général 321
— Nature de l'occasion prochaine 322
— Signes pour reconnaître qu'il y a péril grave ou probable à fréquenter telle ou telle occasion 323
— Obligation de fuir l'occasion prochaine . . . 385
— Manières d'éviter l'occasion prochaine. . . . 386
— Trois exceptions à la règle générale. 387
— Règles de conduite pour les confesseurs à l'égard des pénitents qui sont dans l'occasion prochaine continue. 417
— A l'égard de ceux qui sont dans l'occasion prochaine interrompue 419
— Y a-t-il des cas de bonne foi en matière d'occasion 420
Occurrence. — Voir *Fêtes patronales.*
Office divin. — Le 23 février, à la fête de saint Pierre Damien, doit-on changer le troisième verset de l'hymne *Iste Confessor*. . 93
— Un religieux organiste satisfait-il pour la récitation des parties de l'office qu'il accompagne 109
— Des religieuses ou des fidèles récitant en commun le *Confiteor* doivent toujours dire : *Et tibi Pater* sans jamais modifier cette formule 140
— Il est obligatoire, seulement dans les églises conventuelles, de réciter Tierce avant les cérémonies de la Chandeleur et des Rameaux 140
— La Fête de saint Bernardin tombant la veille de la Pentecôte, doit-on en dire la neuvième leçon 302
— L'*Alleluia* fait corps avec le reste de la quatrième antienne des confesseurs pontifes . 334
— Si la fête du patronage de la sainte Vierge est transférée après le premier dimanche de l'Avent, la messe doit-elle être *Salve, sancta Parens* 334
— On doit prendre la messe *Sacerdotes* pour la fête du B. Urbain V 334
— Pourquoi commencer aux complies de la Purification le chant de l'antienne *Ave Regina* 334
— Quelle oraison et quelles leçons prendre pour l'office d'un saint quand le décret qui en autorise la fête ne les a pas fixées. . . 383
— Quel doit être le 8[e] verset de matines dans l'office des SS. Nérée et Achillée 462
— On n'est pas obligé, pour les leçons du 2[e] nocturne de prendre le commencement de la bulle *Ineffabilis* quand on ne fait de l'octave de l'Immaculée Conception que le 14 décembre 572
— Pourquoi la fête de saint Etienne n'est-elle pas fixée au jour propre de son martyre . 686
— Y a-t-il une traduction du bréviaire romain toute récente. 583
— Par quelles modifications a passé successivement la forme de l'office divin 577
— L'office divin au temps de Charlemagne. . . 579
— Les bréviaires de la Cour romaine et de la Renaissance 580
— Le bréviaire de saint Pie V. 581
Voir *Bréviaire.*
Office de la sainte Vierge. — Doit-on doubler les antiennes à certains jours dans la récitation du petit office de la sainte Vierge. 187
Offices pontificaux. — En chantant *Adjutorium nostrum* l'évêque doit-il faire le signe de la croix avec les assistants 573
Office votif. — On doit omettre le suffrage *de Beata* le samedi et celui de saint Joseph le mercredi quand on récite les offices votifs fixés à ces jours. 44
Onanisme. — Une lettre du R. P. Berthier à ce sujet. 342
Ondoiement. — Voir *Baptême.*
Oraison. — Voir *Messe de Requiem.*
Oraison commandée. — Quand il y a deux oraisons commandées on doit suivre l'ordre du missel 462
Oratoire. — Voir *Chapelle privée.*
Ordo. — Quand il est manifeste que l'ordo diocésain se trompe, on n'est pas obligé de le suivre. 396
Ordination. — A quel diocèse appartient un prêtre sorti de la Congrégation des Lazaristes, ayant accepté un professorat, puis un pré-

ceptorat dans un diocèse autre que son diocèse d'origine. 184
— Un prêtre qui doute s'il a touché la patène dans la cérémonie essentielle de l'ordination doit-il se faire ordonner de nouveau. 204
— Un religieux à vœux perpétuels ordonné avec un *exeat* avant le décret du 4 novembre 1892, ayant quitté depuis sa congrégation, appartient-il à son évêque d'origine . . . 585
— Comment un religieux à vœux simples sorti de sa congrégation peut-il faire reconnaître son droit d'appartenir à son diocèse d'origine 329

Ordres religieux. — Voir *Communauté*.

Organiste. — Voir *Office divin*.

Ornements. — Est-il permis d'employer la croix grecque sur les ornements sacrés. 429
— Quelle doit être la matière du cordon pour la sainte messe 734

Pain bénit. — Pour le bénir pendant la messe on garde les ornements que l'on a. 717

Pâques. — Voir *Communion pascale*.

Pape. — Voir *Encyclique, Infaillibilité, Pouvoir temporel*.

Paroisse. L'annexion civile à d'autres communes des parties d'une commune démembrée entraîne-t-elle l'annexion de ces sections aux paroisses des communes dont elles dépendent désormais. 235
- Décision de la S. C. du Concile déclarant que la nécessité de soigner sa mère malade n'est pas une cause futile et que l'évêque doit en tenir compte pour proposer un poste à un prêtre. 299
— L'évêque ayant pris sur une paroisse un territoire pour faire une paroisse nouvelle, ayant délimité ses droits, sans lui constituer un Conseil de fabrique et sans l'autorisation civile, le curé est-il tenu à la messe *pro populo* 381
— A quelle paroisse appartient une maison qui est tout entière sur une paroisse, mais qui est enclose dans une propriété dont la porte de sortie est sur une autre paroisse 424
— Un prêtre professeur a-t-il recours contre son évêque qui ne lui offre depuis six ans que des paroisses où il n'y a pas de ministère à exercer 501

Parrain. — Voir *Baptême*.

Passion (Temps liturgique). — Doit-on voiler les statues des saints le jour de leur fête propre . . 654

Patronage de la sainte Vierge (fête du). — Voir *Office divin*.

Patron. — Un prêtre retiré est tenu de faire l'office du patron de lieu. 13
— S'il n'est pas attaché à l'église il n'est pas tenu de faire l'office du titulaire. 13
— Formalités à remplir pour la désignation d'un patron 286
— Comment célébrer deux patrons également principaux tombant à des dates diverses. 382
— En pays de mission comment célébrer la fête du titulaire de l'église 654
Voir *Fêtes patronales*.

Péché. — Peut-on dire que le péché étant la cause du mal celui qui est juste est temporellement heureux 487

Péché originel. — Est-il certain que dans l'état de pure nature l'homme aurait moins de difficultés à vaincre pour la pratique du bien. 598
— Dans l'état actuel l'homme peut-il atteindre sa fin purement naturelle. 598

Péchés réservés. — Voir *Cas réservés*.

Pécheurs publics.— Voir *Divorce, Journalistes, Sépulture, Vote*.

Pierre d'autel. — Voir *Autel*.

Plain-chant. — Faut-il pour noter le plain-chant recourir à la notation musicale. 613
— Est-il vraiment indispensable de conserver la notation ancienne du plain-chant au lieu de la traduire en notation musicale 777

Plantier (Mgr). — Voir *Episcopat*.

Portioncule (Indulgence de la). — Voir *Indulgence*.

Politique de Léon XIII. — Voir *Encyclique*.

Pouvoirs ecclésiastiques. — Un prêtre ayant des pouvoirs spéciaux pour indulgences et scapulaires peut-il en user partout. 215

Pouvoir temporel du pape.— En recommandant aux Italiens de protester contre l'invasion des Etats Romains et aux Français d'accepter la République, Léon XIII s'est-il contredit. 758
— Y a-t-il un minimum nécessaire pour les Etats Romains. 759
— Parmi les causes qui les ont amoindris en est-il de justes 760
— Leur faut-il Rome toute entière. 760
— Le pape est-il nécessairement un monarque absolu 760
— Son pouvoir atteint-il immédiatement le territoire ou les habitants. 760
— Les habitants des Etats Romains sont-ils de droit divin sujets du pape 761

Prédication. — Quel est le meilleur commentaire des évangiles à expliquer aux fidèles . . . 44
Que nous apprend sur la prédication antérieure l'étude de Monseigneur Freppel sur Bossuet 225
— Avant Bossuet les prédicateurs sacrés faisaient un abus de la scholastique. 225
— Ils faisaient un mélange du sacré et du profane et usage d'une fausse rhétorique. . . 226
— Les maîtres de Bossuet, saint François de Sales. 227
— Saint Vincent de Paul, le P. Senault, le P. Lejeune, le P. de Lingendes. 228
— Peut-on prendre pour texte d'un sermon un passage qui ne soit pas de la sainte Ecriture 462
— Peut-on revêtir l'étole pour la prédication. . 653
— Comment se livrer à l'étude des saints Pères en vue de la prédication 673
— Doit-on voiler le Saint-Sacrement exposé pendant la prédication. 781

Préface. — On doit prendre la préface de l'Immaculée-Conception pour un dimanche de l'Avent qui tombe pendant l'octave de cette fête 491
— On doit de préférence à la préface propre des saints Patrons prendre la préface des apôtres pour la messe d'un apôtre patron de la paroisse 491

Première communion. — On ne peut pas se servir des ornements blancs ou dorés pour la messe solennelle des premières commu-

nions célébrée le dimanche de la Passion. 156
— Pourrait-on, tout en conservant la cérémonie de la première communion solennelle, admettre les enfants à communier plus tôt et individuellement quand ils sont dans les conditions requises. 358
— Les cierges de première communion offerts par les enfants d'une usine desservie par un aumônier appartiennent de droit au curé, mais l'évêque peut les attribuer à l'aumônier 603
— Comment le confesseur peut-il agir avec un enfant auquel il avait dit de revenir le matin pour recevoir l'absolution et qui se présente pour la première communion sans être revenu. 744
Préséance. — Le titre de chanoine honoraire et celui de prélat domestique de S. S. donnent-ils à un prêtre étranger une préséance sur le curé dans son église. 235
Présomption. — Est-elle un péché contre le Saint-Esprit, en quoi consiste-t-elle. 232
Prières après la messe commandées par Léon XIII. — Y a-t-il un décret réglant la manière de réciter ces prières 44
— Elles doivent être récitées alternativement avec l'assistance 187
— On doit les omettre après les messes chantées quand même on aurait récité et non chanté le *Gloria* et le *Credo*. 429
— On doit probablement les omettre après une messe basse suivie immédiatement de la bénédiction du Saint-Sacrement avec chant. 717
— Peut-on à volonté les réciter après les services chantés pour les défunts. 796
Prières publiques. — Le droit de commander ces prières appartient à l'autorité ecclésiastique et non à une supérieure de communauté. 568
Probabilisme. — Voir *Aumône*.
Procession. — Dans les processions le christ de la croix ne doit pas être tourné en arrière. 237
— Quand une procession se fait sur le territoire de plusieurs paroisses qui y prennent part, à qui appartient-il de la présider, de donner les bénédictions aux croix sur le parcours 503
— Un prêtre étranger qui y assiste doit-il être en habit de chœur 503
— On n'est pas obligé de bénir les grandes croix de procession, mais il est convenable de le faire. Un simple prêtre peut faire cette bénédiction privée. 541
Profession de foi. — Un indult ayant accordé à un évêque condonation et faculté de faire recevoir cette profession par un vicaire forain quand il y aurait difficulté d'aller trouver l'Ordinaire, dispense-t-il de cette profession un curé très éloigné tant qu'il restera dans la paroisse qu'il occupe . . . 10
— Un ancien curé retiré dans le diocèse peut-il bénéficier de cet indult. 10
— Il faut un indult à l'évêque afin de pouvoir déléguer tous les curés en titre pour pouvoir recevoir la profession de foi des desservants 412
— Un prêtre retiré du ministère, qui n'a jamais émis cette profession, doit solliciter la condonation pour le passé 587
Prophétie de saint Malachie. — Origine et valeur de ce document. 487
Propriété (droit de). — Voir *Travail*.
Protestants. — Un curé peut-il accorder une messe solennelle qui lui est demandée pour un protestant défunt 69
— Les catholiques peuvent-ils donner leur signature pour que le Conseil municipal accorde au ministre protestant une indemnité de logement. 359
— Comment agir à la mort avec des gens qui ont donné leurs noms à des protestants et assistent au prêche, comment éclairer les autres 664
Psaumes. — Explication du psaume LXIII. . . . 105
— Explication du psaume LXXIV. 245
— Explication du psaume XCVI 778
Purgatoire. — Où est situé le purgatoire 246
— Est-il vrai qu'on délivre une âme en récitant pour elle l'oraison du saint Suaire 299
— Les âmes du purgatoire peuvent-elles intercéder pour nous, est-il bon de les prier. . 600
Purification (Fête de la). — Quand on est privé de chantres peut-on se contenter de lire ce qui est marqué pour la procession 717
Rameaux (Dimanche des). — Même question, même solution 717
Rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Quand et pourquoi l'Etat est-il tenu de professer la religion catholique 325
— Dans quelle mesure peut-il tolérer les fausses religions 325
Rédemption. — Monseigneur Gay enseigne-t-il que Notre-Seigneur pouvait nous racheter par la moindre de ses actions. 424
Registre des actes religieux. — Dans la rédaction française doit-on mettre le mot « décédé » au féminin 649
Religieux. — Les religieux à vœux simples qui se font apostats d'un Ordre où l'on émet des vœux solennels encourent-ils la suspense nº 5 de la Constitution *Apostolicæ Sedis*. 331
— Quelles peines encourent ces religieux apostats, faut-il des pouvoirs spéciaux pour les absoudre. 518
— Une congrégation religieuse de prêtres est-obligée dans l'oraison *A cunctis* de faire mémoire du patron de la paroisse, quel ordo suivre. 668
Voir *Communauté religieuse, Ordination.*
Reliques. — Que faire d'une relique et de ses cierges quand on expose le Saint-Sacrement sur l'autel 30
— Quand une relique est exposée loin du maître autel doit-on éteindre les cierges pendant la bénédiction du Saint-Sacrement. 510
— Quel salut faire quand on passe devant une relique exposée. 510
— On peut porter sur soi des reliques de la vraie croix. 572
— Est-il permis de faire brûler des cierges devant une relique pendant la messe surtout depuis la consécration à la communion. . 572
Renaissance (Epoque de la). — Comment M. Pastor juge-t-il la Renaissance, la rend-il responsable de l'apostasie du XVIe siècle . 625
— Comment apprécier les papes de cette époque 625

Renan. — Peut-on lire la *Vie de Jésus* sans encourir l'excommunication 486

Réserve (sainte). — On peut la renouveler le jour où l'on dit une messe de *Requiem;* un délai de quinze jours serait trop long. 397

Restitution. — Y a-t-il injustice pour un entrepreneur à offrir de l'argent à ses concurrents pour qu'ils ne prennent pas des travaux au-dessous de tel rabais. 19

— Un prêtre séculier voyageant avec un religieux peut-il bénéficier de la remise que fait le maître d'hôtel par amitié pour l'Ordre auquel appartient le religieux. . . 138

— Un débitant de tabac peut-il au détail ne pas donner entièrement le poids afin de s'assurer un juste bénéfice 138

— Pierre devenu insolvable et saisi est-il tenu de payer plus tard ce que n'aura pas couvert la vente de ses biens. 139

— Un fonctionnaire qui s'était cru diffamé par un article, s'étant d'abord arrangé avec l'auteur, est revenu sur sa parole et s'est fait donner une somme d'argent avec menace de traduire l'auteur devant les tribunaux, doit-il restituer. 197

— Un soldat chargé de faire des achats pour son capitaine a bénéficié en prenant des marchandises inférieures, doit-il restituer. 283

— Une servante à qui le juge a attribué le double de ce qu'elle devait recevoir de gages, sous prétexte que son temps de service correspondait à celui des grands travaux doit-elle restituer. 285

— Y a-t-il péché contre la justice à exagérer le montant d'un devis pour obtenir une plus forte subvention de l'Etat 359

— Une ordonnance d'officier qui a soustrait pour la vendre une partie de la nourriture du cheval de son maître doit-elle restituer. 360

— Peut-on laisser dans la bonne foi un fabricant de mètres qui pour éviter de payer les droits poinçonne frauduleusement ses produits 663

— Un fils reçoit de son père un bien grevé de dettes qu'il fait aussitôt hypothéquer pour s'assurer la créance, doit-il restituer ce qu'il fait perdre aux autres créanciers. . . 663

— A quoi est tenu un ancien notaire qui, par erreur, a assigné aux héritiers d'une épouse des reprises qui n'étaient point dues. . . . 741

Résurrection. — Comment justifier la doctrine catholique affirmant que le corps ressuscité sera la même matière qui formait le corps vivant 601

— La doctrine scholastique sur la matière première est-elle opposée à la doctrine catholique. 601

— Les corps ressuscités auront-ils toute la matière première qui se sera trouvée dans les corps vivants. 601

Retraites ecclésiastiques. — Comment faut-il comprendre ces retraites et en tirer profit. . . . 289

Revue des Deux-Mondes. — Voir *Journaux.*

Rogations. — Aux litanies le prêtre doit être debout pour la récitation des oraisons . . 541

— Aux processions de saint Marc et des Rogations on doit doubler les invocations, quand même la procession aurait lieu à l'intérieur 541

— Que penser d'une procession faite par des religieuses dans leur jardin, la croix étant précédée d'une religieuse qui asperge d'eau bénite à droite et à gauche 589

Roman moderne. — Voir *Littérature.*

Rondelet (Antonin). — Quelle a été sa vie, quels sont ses ouvrages 300

Rosaire. — Pour gagner l'indulgence du Rosaire, *toties quoties*, le premier dimanche d'octobre, suffit-il de visiter la statue sans entrer dans la chapelle du Rosaire 440

— Les religieuses non cloîtrées, mais qui ne peuvent aller à la paroisse, peuvent-elles gagner cette indulgence par la visite de leur chapelle. 440

Voir *Chapelet.*

Sacré-Cœur. — Comment ordonner la messe votive du Sacré-Cœur après la Septuagésime, au temps pascal 60

— Règles liturgiques concernant cette messe votive 187

— On ne peut dire qu'une seule messe avec les privilèges accordés ; si ce jour est semi-double, on pourra dire d'autres messes du Sacré-Cœur, mais non privilégiées 237

— Les diocèses et congrégations qui avaient la concession d'un office et d'une messe propres pour le Sacré-Cœur, ne doivent pas prendre l'office et la messe approuvés pour l'Eglise universelle 525

Sacrements. — Voir *Confession, Confirmation, Extrême-Onction.*

Sacrifice de la messe. — Voir *Messe, Vin.*

Sacristain. — Lui doit-on quand il ne répond pas à la messe la part d'honoraires que lui accorde la coutume 235

Salaire. — Peut-on, sans aller contre l'Encyclique, dire que la première base du juste salaire est le contrat librement consenti entre l'ouvrier et le patron 617

Salut des âmes. — La gloire de Dieu et le salut de l'homme sont-ils toujours corrélatifs 36

Salut du Saint-Sacrement. — Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement.*

Samedi saint. — Les messes privées sont absolument prohibées ce jour, malgré la coutume contraire et l'opinion de Gury . . . 302

— Dans les petites églises, comment doivent se comporter les servants pendant les litanies 653

— De quel côté doit être tournée l'image du crucifix de la croix de procession pendant l'*Exultet*. 667

— Dans les petites églises, si l'office n'est pas chanté, il ne convient pas de faire l'encensement à *Magnificat* 668

— Le cierge pascal et les trois cierges du roseau triangulaire restent allumés pendant tout l'office, même pendant la messe et les vêpres 717

— La prostration du célébrant avant la messe du samedi saint n'est pas obligatoire dans les petites églises 717

Scapulaire. — Les religieuses ne peuvent pas gagner les indulgences des divers scapulaires sans les porter, à moins d'une concession de Rome. 54

— A un tertiaire qui porte le scapulaire noir et qui demande commutation de l'office, afin

d'avoir droit à l'indulgence sabbatine, on peut donner les douze *Pater, Ave, Gloria*, qu'il récite déjà en vertu de sa règle . . . 119
— Les réguliers doivent, sous peine de nullité, obtenir la permission de l'évêque pour établir dans leurs églises respectives les confréries qui leur sont réservées. 247
— On peut prononcer au pluriel, une seule fois, pour plusieurs sujets, la formule d'imposition du scapulaire 333
— Il n'est pas défendu de retirer la valeur vénale d'un scapulaire bénit à l'avance, mais il est plus convenable de ne bénir le scapulaire qu'après l'achat 440
— Pour gagner les indulgences accordées à ceux qui portent les trois scapulaires, il faut que les cordons du scapulaire reposent chacun sur une épaule 587
— Tout prêtre qui a reçu des pouvoirs personnels pour admettre dans la confrérie du scapulaire ou tout autre doit tenir un registre pour y inscrire les noms des associés et les envoyer dans le délai d'un an . 616
— En quoi consiste le privilège de l'indulgence sabbatine 746
Ségur (Mgr de). — Qu'y avait-il à reprendre dans l'opuscule de Mgr de Ségur mis à l'Index 470
Semaine sainte. — Voir *Jeudi saint, Vendredi saint, Samedi saint.*
Séminaire. — Si un séminariste n'a pas payé toute sa pension au séminaire, l'évêque peut-il exiger avant de l'ordonner qu'il signe un billet . 150
Sépulture. — Tout fidèle a le droit de choisir sa sépulture où il veut, sans demander aucune permission à son curé ; les parents doivent apporter une lettre du curé de la paroisse du décès attestant que le défunt est mort en chrétien 266
— Les offices à faire en chaque paroisse et les frais à payer sont réglés par l'autorité diocésaine 266
— Quelqu'un ayant deux domiciles meurt ; il est porté à une église autre que celle de son domicile, lequel des curés a droit au casuel 398
— L'évêque ne peut pas priver de la sépulture ecclésiastique des chrétiens morts munis des sacrements, bien qu'ils aient donné précédemment du scandale 553
— Un curé peut-il, sans autorisation du curé du domicile, enterrer un étranger assassiné sur sa paroisse 744
— Quand une personne a deux domiciles dans la même ville, sur deux paroisses différentes, si elle meurt dans l'un de ces domiciles, peut-on la déclarer morte dans l'autre pour la faire enterrer par le clergé de cette paroisse 745
Servant de messe. — Voir *Messe.*
Serviteurs de Dieu (Culte des). — Qu'est-ce qui est défendu en fait de culte envers eux ; ce culte rendu ne nuirait-il pas à leur béatification . . . 292
Socialisme. — Brochure populaire réfutant les erreurs socialistes 41
— Qu'est-ce que M. de Mun entend au point de vue social par la *contre-révolution*. . . . 337
— Quels sont les devoirs des patrons, doivent-ils s'occuper de la conduite de leurs ouvriers hors de l'usine, l'ouvrier ne dépend-il d'eux que dans l'atelier. 645
— L'origine du droit de propriété est-elle le travail personnel ou le besoin 33
— Quelles sont les œuvres entreprises ou soutenues en Allemagne par le clergé en faveur de la classe laborieuse 806
Sociétés condamnées. — Quel est le devoir des jeunes ouvriers et celui du confesseur au sujet de la *Société des compagnons et aspirants du devoir* 8
Sollicitantes. — Y a-t-il obligation de dénoncer le sollicitant *actu vel occasione, vel prætextu confessionis* 634
Statue. — Quel salut doit-on faire en passant devant une statue entourée de cierges allumés . 510
Subvention de l'Etat. — Voir *Restitution.*
Suffrages. — Voir *Fêtes patronales, Office votif.*
Surplis. — Quand son usage est-il obligatoire, convenable 92
Tabernacle. — Quand il est bien doré à l'intérieur, doit-il encore être orné d'un rideau de soie 29
— Peut-on, pour sortir plus facilement le saint ciboire, rendre mobile le chassis inférieur. 44
Te Deum. — Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement.*
Thabor. — Voir *Bénédiction du Saint-Sacrement.*
Théologie. — L'histoire de la sécularisation telle que la rapporte Martinet est-elle exacte, Suarez y a-t-il aidé 257
— Quel est le mérite de l'histoire de la théologie du P. Hurter. 561
Tiers-Ordre. — On ne peut être à la fois de plusieurs Tiers-Ordres. 22
— Les tertiaires de saint François qui récitent les douze *Pater, Ave, Gloria* à la place du petit office peuvent gagner par ces prières les indulgences du scapulaire bleu 71
— Les membres des congrégations à vœux ne peuvent entrer dans un Tiers-Ordre après leur profession, et ceux qui ont été admis dans un Tiers-Ordre avant leur profession cessent d'en faire partie après 89
— Les privilèges de tous les Tiers-Ordres sont diminués et peut-être ne subsistent-ils plus, à part ceux du Tiers-Ordre de saint François 90
— Rien ne s'oppose à ce que la règle du Tiers-Ordre séculier serve de règle fondamentale pour une congrégation religieuse . . . 90
— L'âge de quatorze ans pour être admis au Tiers-Ordre concerne la vêture 168
— Nous pensons que l'autorisation de l'évêque est nécessaire aux Frères mineurs pour établir dans leurs églises des fraternités du Tiers-Ordre 248
Titulaire d'église. — Voir *Fêtes patronales, Patron.*
Traitement ecclésiastique. — L'acte de supprimer le traitement des évêques ou des prêtres entraîne-t-il l'excommunication et pour qui . . 7, 89
Translation. — Que faire d'un double tombant le jour de la Trinité 302
— Que faire d'une fête perpétuellement empêchée par une autre. 382, 620
— Lequel des deux doit-on préférer quand saint Joachim et sainte Hélène se trouvent en

concurrence ou en occurrence 382
— Comment organiser les offices des Epousailles de la Sainte-Vierge coïncidant avec l'oraison de Notre-Seigneur. 478
Travail. — Voir *Socialisme.*
Trinité (Mystère de la sainte). — Le nombre implique-t-il imperfection en Dieu. 602
Union fraternelle des commerçants catholiques. — Voir *Commerçants.*
Université de Paris avant la Révolution. — Quelle était l'éducation morale en France avant 1789 753
— Par quels degrés en est-on venu à l'athéisme dans l'éducation 753
Usurier. — Quelle conduite suivre avec un banquier qui prend jusqu'à douze pour cent, doit-on l'interroger, faut-il traiter en chaire de l'usure 389
Vases sacrés. — Un laïque peut toucher un ciboire purifié 75
Végétarisme. — Que penser de ce système préconisé par le comte Tolstoï. 11
Vendredi saint. — Dans les petites églises, le *Memoriale Rituum* ne fait aucune mention des vêpres. 30
— Pourquoi à l'*Orate fratres* le célébrant dit-il *sacrificium* puisqu'il n'y a pas sacrifice 44
— A l'office des Ténèbres, on est obligé de prononcer les lettres hébraïques. 303
— Un prêtre n'ayant pu célébrer le jeudi saint, ne peut faire la cérémonie du vendredi saint avec une hostie préconsacrée. . . . 397
— Dans les communautés, convient-il que les frères domestiques quittent leurs souliers pour l'adoration de la croix. 509
— La prostration est obligatoire pour le célébrant, avant l'office, mais non pour les servants 653
Vêpres. — Quand une fête secondaire de la sainte Vierge concourt avec une fête primaire du même grade, à qui appartiennent les vêpres 175
— A qui les vêpres dans la concurrence de saint Joachim et de sainte Hélène, — la Dédicace et le Saint-Sépulcre du même grade. 382
— Un chanoine ne peut présider les vêpres avec ses insignes. 381
— Le célébrant ne peut porter l'étole pour vêpres, à moins que le Saint-Sacrement soit exposé ou que l'on donne la bénédiction après vêpres. 382
— Comment régler les vêpres du vendredi, avant-veille de la Pentecôte, fête de saint Pierre Célestin, le samedi vigile, fête de saint Bernardin 413
Vertu théologale. — Voir *Foi.*
Vie de Notre-Seigneur. — Que penser de l'ouvrage de M. Lesêtre 6
Viatique. — Comment entendre saint Liguori défendant de donner la communion aux malades qui vomissent, sinon après un intervalle de six heures. 55
— Un prêtre malade a obtenu de son évêque de communier tous les deux jours à jeun ou non, on doit employer la formule du viatique 204
— On ne peut réciter une seule fois, au pluriel, la formule *Accipe viaticum* pour plusieurs malades 333
— Est-on obligé de proposer le viatique à des moribonds qui ne l'ont pas demandé, surtout s'ils ont été longtemps sans pratiquer la religion 295
Vicaire. — Comment régler entre un curé et son vicaire la question des honoraires dûs pour suffrages, messes, etc. 70
— Faut-il un remaniement du tarif d'une église si on y établit un nouveau vicaire 535
— Le curé à qui l'évêque a imposé de donner à son vicaire une partie du casuel, peut-il ne laisser à celui-ci qui chante des messes que l'honoraire d'une messe basse, y a-t-il lieu à restitution 742
— Le curé peut-il s'attribuer les deux tiers du casuel d'une église que dessert son vicaire 794
— Un vicaire peut-il protester contre la coutume qui attribue au curé pour la pension du vicaire, le casuel de celui-ci qui monte de mille à quinze cents francs 795
Vierge Marie. — Que sait-on de sa vie pendant les trois années publiques de la vie du Sauveur. 587
Voir *Ecriture sainte.*
Vin de messe. -- Le vin dont on arrête la fermentation par la chaleur est-il licite s'il ne pèse que zéro d'alcool 70
Vocation. — Que doit répondre un directeur à une jeune fille qui lui demande si elle doit entrer en religion 284
Vœu héroïque. — Voir *Autel privilégié.*
Vol. — Voir *Restitution.*
Vote. — Les agents électoraux qui font voter pour de mauvais candidats sont-ils des pécheurs publics 133
— Comment agir, en matière de vote, avec deux candidats mauvais, l'un très âgé, l'autre jeune. 551

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Acquisition d'immeubles. — Voir *Fabrique.*

Affiches. — Quelles sont les affiches que la loi ordonne, permet ou défend d'apposer sur les murs de l'église 751
— Droits et devoirs du curé à cet égard 751

Arbres. — La fabrique peut-elle obliger la commune à enlever des arbres qui causent des dégâts à la cure 415
— Droits du curé à cet égard 415
— Le curé voulant planter des arbres dans le jardin du presbytère, qui doit supporter les frais de cette plantation. 623
— Le curé peut-il, sans autorisation, ébrancher des arbres épars dans sa cour 735

Bancs. — Le curé peut-il assigner une place déterminée à une institutrice chargée de veiller sur les enfants, malgré les réclamations des locataires de places dans le même banc 31
— Un particulier peut-il placer à son usage un banc dans l'église et ne pas payer de loyer. 111
— Peut-il l'enlever plus tard, est-il bon de lui faire signer un engagement de payer le loyer et de laisser le banc à l'église 111
— Sur quel texte repose le droit des fabriques sur les bancs construits par les particuliers 399
— Un châtelain ayant vendu ses propriétés, l'acquéreur a-t-il droit au banc qu'il avait loué à perpétuité dans l'église 718

Binage (indemnité de). — Quand elle est votée par le conseil, doit-elle être autorisée par un décret. 544
— La commune doit-elle au bineur un presbytère ou une indemnité de logement 223

Bureau de bienfaisance. — Un membre de ce bureau peut-il traduire devant les tribunaux des pauvres qui l'ont insulté dans l'exercice de ses fonctions. 16
— Toute personne peut-elle exiger communication des délibérations du bureau 704

Casuel. — Y a-t-il privilège pour les frais funéraires, par combien de temps se prescrivent-ils. 432 528
— Pour réclamer le casuel, faut-il envoyer les notes aux débiteurs avant la fin de l'année 591

Catéchisme. — Voir *Ecole libre.*

Célibat ecclésiastique. — Quel était l'ancien droit civil et quel est le droit civil actuel par rapport à cette question. 206

Caveau. — La loi s'oppose-t-elle à ce que la fabrique fasse construire un caveau pour les curés de la paroisse 349

Chaises. — Comment faire cesser la résistance passive de ceux qui refusent de reculer leurs chaises de 50 centimètres, malgré les ordres du curé 782
— La fabrique peut-elle percevoir un droit pour toute place occupée à l'église ou dans un banc 815

Chapelle (concession d'une). — Comment transmettre à la paroisse la propriété d'une chapelle 176
— Peut-on établir pour une section de paroisse une chapelle par souscription sans en laisser la propriété et l'administration à la fabrique 94
— Peut-on la remettre à un syndicat, et quelles formalités à remplir pour l'ouvrir au culte 94

Chapelle privée. — Peut-on y quêter, faut-il autorisation de l'Etat pour y célébrer 144
— Comment mettre la fabrique en possession d'une grotte avec un autel 144

Chapelle de secours. — Qu'entend-on par là, comment en obtenir l'érection. 94

Chapelle concédée à une famille (jouissance d'une). — Peut-on accorder cette jouissance à une famille qui donne largement pour la reconstruction de l'église. 702

Cierges. — De son autorité privée, le curé peut-il régler le tarif du luminaire pour un enterrement 336
— Une fabrique peut-elle s'attribuer le monopole des cierges et obliger les familles à se fournir chez elle 478
— Le curé a-t-il droit aux cierges de première communion des enfants qu'il a catéchisés, si on les lui enlève à la fin de la cérémonie, peut-il en réclamer la propriété devant les tribunaux 655
— La fabrique peut-elle traiter à forfait avec le clergé paroissial pour lui céder sa part de cire 766

Cimetière. — Peut-on revendiquer, pour la fabrique, la propriété du cimetière dont on a l'acte de donation datant de 1614 127
— La fabrique peut-elle être obligée à relever le mur du cimetière 320
— Dans un cimetière où, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de concessions de places, un particulier peut-il exiger une concession de ce genre. 416
— Qui doit avoir une clef du cimetière, le curé peut-il en avoir une 703
— Une tombe entourée d'une grille est-elle une propriété privée 703

Clocher. — A qui appartient-il de payer la clef du clocher à mettre entre les mains du maire. . . . 686

Commission scolaire. — Un curé peut-il être élu membre de cette commission dans une paroisse autre que la sienne. 48

Comptabilité fabricienne. — Comment se tirer d'affaire avec le nouveau règlement 317
— Appréciation de ce règlement 369
— Texte du nouveau décret 238
— Note sur l'illégalité de la désignation du percepteur pour gérer les fonds des fabriques 414
— N'a-t-on pas, autrefois, essayé d'appliquer aux fabriques les règles de comptabilité des établissements publics 622

— La nouvelle loi oblige-t-elle à modifier le sommier de titres 655
— Décret sur la comptabilité des fabriques soumettant les trésoriers aux mêmes obligations que les comptables des hospices. . . 719
— Ouvrages sur la comptabilité des fabriques, appréciation sur leur mérite 734
— L'odieux de la nouvelle loi 798
Conseil de fabrique. — Le président du conseil peut-il convoquer l'assemblée sans avoir prévenu le curé de l'objet de la réunion. . 31
— Qu'entend-on par un devis et quelles sont les formalités à remplir 47
— Les gendarmes et les huissiers peuvent-ils être élus fabriciens. 48
— Quel ordre suivre dans une séance où se font les élections triennales 175
— Un fabricien démissionnant au cours d'une séance, quand doit-il être remplacé 175
— Le renouvellement triennal de 1887 n'ayant eu lieu qu'en 1891, le mandat des membres renouvelables en 1887 expire-t-il en 1893. . 335
— Règles à suivre au sujet du papier timbré pour les quittances 335
— Une même personne peut-elle faire partie de deux conseils de fabrique. 351
— L'absence d'une année aux réunions suffit-elle pour qu'un membre cesse de faire partie du conseil et puisse être remplacé . 351
— Un conseil de fabrique ayant été installé le 28 décembre 1868, à quelle époque le renouvellement doit-il se faire 464
— Le conseil peut-il se refuser à payer le chantre nommé par le curé 464
— Sur quoi reposent les incompatibilités entre les fonctions de président du conseil et du bureau, de secrétaire et de trésorier. . . . 623
— Le curé peut-il être président du bureau . . 623
— Un instituteur, chantre de la paroisse, peut-il faire partie du conseil de fabrique . . . 671
— Toute personne peut-elle exiger qu'on lui donne communication du registre des délibérations. 704
— Un fabricien élu adjoint peut-il rester président du bureau ou du conseil. 704
— Peut-on introduire l'usage de prendre un abonnement avec le curé pour la fourniture des menues dépenses. 718
— Peut-on faire figurer en bloc cette dépense sans aucun détail. 718
— Dans les petites paroisses, a-t-on besoin d'un registre sommier et d'un registre à quittances 718
Conseil municipal. — Tout le monde peut exiger communication du registre des délibérations . . 704
Croix. — Une croix enlevée du terrain communal par ordre de la municipalité peut-elle être utilisée par la fabrique. 78
Délégués cantonaux. — Quelles sont leurs attributions. 287
Diffamation. — Par quel délai se prescrit l'action en diffamation pour des paroles prononcées en chaire ou une affiche posée dans l'intérieur de l'église 160
— Des insinuations malveillantes peuvent-elles être considérées comme diffamation. . . . 512
Donation. — Que penser d'un don manuel fait par acte sous-seing privé et autorisé en cette forme. 430
— L'enregistrement peut-il réclamer. 430
— Une donation à la fabrique a-t-elle besoin d'être autorisée. 479
— Peut-on remettre au curé un titre de rentes au porteur, y a-t-il des droits à payer. . . 479
Drap mortuaire. — Voir *Pompes funèbres.*
Ecole libre. — Des religieuses peuvent-elles donner l'instruction religieuse aux enfants des deux sexes réunis dans leur maison. . . . 32
— Peuvent-elles donner des leçons d'enseignement primaire à deux ou trois enfants. . . 32
— Le curé peut-il faire le catéchisme dans une salle de la maison des religieuses spécialement affectée aux catéchismes 112
— Conditions générales imposées pour les locaux des écoles libres 256
— Peut-on réclamer à un directeur d'école la droit de location verbale pour la jouissance gratuite de l'immeuble scolaire . . . 303
— Les dons faits aux fabriques pour des écoles libres avant la loi scolaire demeurent-ils valables 351
— Une fabrique peut-elle, sans bail, mettre à la disposition d'une religieuse pour une école libre une maison qui lui appartient. . . . 352
— Comment juger de la situation d'une école libre construite sur un fonds de fabrique et soldée à l'aide d'une bourse noire par le trésorier de concert avec le maire et le président du bureau 463
— En quels termes un conseil municipal devrait-il formuler sa délibération pour céder, en faveur d'une école libre, une maison qui a servi autrefois à l'école communale. 573
— Un inspecteur primaire peut-il exiger que le jardin de l'école libre soit clos de murs . . 670
— Le curé peut-il être obligé à fournir un compte détaillé des objets fournis aux enfants en exécution d'une donation qui le charge de la distribution 672
— Quelle est la distance légale exigée entre les écoles et le cimetière 718
— Les parents qui veulent envoyer leurs enfants à une école libre ont-ils à en donner une déclaration signée 736
— Peut-on empêcher l'ouverture d'une école libre à cause du voisinage d'une tannerie, d'une étable, d'une usine, d'une auberge . 784
— A cause du manque d'eau de puits ou de source 784
— Combien un prêtre peut-il avoir d'élèves 62, 784
— Peut-on, sous prétexte d'interposition de personne, demander l'annulation d'un don fait en réalité au bénéfice d'une école . . . 272
Ecole enfantine. — Peut-on annexer cette école à un pensionnat de jeune filles 303
Eglise. — Comment empêcher qu'un marché se tienne autour de l'église le dimanche pendant la messe. 127
— Peut-on revendiquer pour la fabrique la propriété de l'église dont on a l'acte de donation daté d'avant la Révolution 127
— Peut-on obliger un propriétaire à laisser libre un chemin de ronde autour de l'église. . . 510
— La fabrique a-t-elle le droit d'ouvrir une porte de communication entre l'église et le presbytère 512
Emprunt. — Voir *Fabrique.*

Enterrement. — Une personne peut-elle par une simple déclaration inscrite au bas d'un billet souscrit en sa faveur, donner le billet au curé pour les frais de ses funérailles. 336
Voir *Casuel, Cierges.*
Établissements publics. — Un établissement devenu public devient-il, par ce fait, propriété communale. 176
— Quelle différence entre un établissement public et un établissement d'utilité publique. 63
Fabriques. — Y a-t-il une loi canonique obligeant à placer sur l'Etat les fonds des fabriques 63
— Le peu de sécurité qu'offre l'Etat n'est-elle pas une raison de chercher d'autres placements 63
— Ne faut-il pas craindre en plaçant sur l'Etat de nuire aux bonnes œuvres ou de les exposer à être spoliées 63
— La fabrique peut-elle traiter à forfait avec le curé pour les objets de consommation, 79
591, 686, 718, 766, 768
— Comment procéder pour vendre aux enchères un immeuble de la fabrique 80
— Que faire avec un maire qui a emprunté au trésorier sur les fonds de la fabrique un capital, à l'insu des membres du conseil. . 158
— Qu'entend-on par dépenses imprévues et comment les inscrire sur le compte 224
— Qu'entend-on par sous seing privé, la fabrique peut-elle en faire usage. 271
— Pour l'aliénation d'un objet d'art appartenant à la fabrique, l'Etat peut-il passer outre à l'avis du Conseil municipal 272
— Peut-on emprunter à des particuliers avec le consentement de la fabrique pour bâtir une église 384
— Les fabriciens sont-ils exempts de responsabilité pour un emprunt fait sans autorisation, quand le prêteur a spontanément offert le prêt, sans exiger aucune garantie . . . 384
— Le curé à qui le maire avait promis de rembourser ses frais de déménagement peut-il prendre ces frais sur la fabrique. . . 431 592
— Comment faire rembourser un capital prêté au maire pour la commune sous la signature du maire et de deux conseillers. . . . 446
— Comment faire pour mettre à la disposition de la fabrique une somme destinée au paiement d'une dette régulièrement contractée 511
— Quels sont les registres de fabrique strictement nécessaires 592
— Comment procéder pour la location des biens ruraux 766
Fondations. — Que faire pour une fondation de messes basses dont le trésorier à encaissé les fonds sans qu'elle ait été autorisée. . . 783
— Faut-il s'inquiéter au sujet de messes que la fabrique s'est engagée à faire dire chaque année, en reconnaissance d'un don pour la reconstruction d'une chapelle. 783
Voir *Donation, Legs.*
Francs-maçons. — Un curé peut-il parler en chaire contre eux sans s'exposer à être poursuivi devant les tribunaux 543
— Peut-il parler contre ceux qui affectent de ne pas se présenter à l'offrande 543
Franchise postale. — Quelles sont les affaires d'administration pour lesquelles les curés peuvent correspondre en franchise avec l'évêché. 688
Horloge. — Vaut-il mieux que le curé et la fabrique placent une horloge dans le clocher que d'attendre que la commune le fasse. . . . 127
— Le curé peut-il faire opposition à ce que le Conseil municipal fasse sonner une horloge placée à la mairie sur la cloche de l'église 527
Impositions. – Voir *Presbytère.*
Inhumation (Permis d'). — Le maire peut-il fixer à son gré les heures des enterrements 111
Jardin du presbytère. — Voir *Presbytère.*
Jurés. — La loi condamne-t-elle à une peine le refus fait par un juré de prêter serment. 304
Legs. — Quelle est la jurisprudeuce actuelle au sujet des messes léguées à dire une fois. . 79
— Le légataire est-il tenu de les faire dire dans l'église paroissiale du défunt 79
— Peut-on lui refuser l'absolution s'il veut se défendre contre les prétentions de la fabrique à cet égard. 79
— Un bureau de bienfaisance ayant accepté le legs d'une terre dont la jouissance reste à un tiers, est-il tenu de faire l'avance de la somme fixée pour les messes à dire. . . . 431
— Une commune ayant hérité d'une somme à charge de faire dire à perpétuité une messe solennelle, peut-elle se contenter de servir chaque année la somme nécessaire, sans assurer la fondation par un capital. . . . 574
— Le percepteur pour délivrer les rentes d'une fondation par testament a-t-il le droit d'exiger d'autres pièces de comptabilité que le mandat délivré au nom de la commission qui est chargée de l'exécution de la volonté du fondateur 654
— La commission pourrait-elle exiger que la rente lui soit remise pour en faire elle-même la distribution 654
— Un curé peut-il recevoir les honoraires de messes exigées par un legs dont l'acceptation n'est pas encore autorisée 767
— Comment obtenir l'autorisation malgré l'opposition d'une héritière et le consentement des héritiers éloignés 767
— Pour un legs dont l'autorisation s'est fait longtemps attendre, la fabrique est-elle tenue d'acquitter les charges de messes depuis la délivrance du legs ou depuis le décès. 800
Livres liturgiques (Droit de propriété des). — Les modifications faites par les éditions récentes au chant de Valfray font elles que ces éditions constituent une propriété particulière 95
— Ce chant n'est-il pas depuis longtemps dans le domaine public 95
— Le mettre en rapport avec la méthode de Dom Pothier constitue-t-il une édition neuve 95
Loi militaire. — Par quelles raisons civiles peut-on combattre cette loi 526
— Un curé atteint par elle peut-il opposer une résistance à son application. 526
— Un jeune prêtre peut-il être jusqu'à 26 ans professeur dans un collège libre, sans s'exposer à être rappelé pour faire deux ans de service militaire 590

— Les professeurs de petit séminaire ont-ils, au point de vue militaire, la même situation que les vicaires rétribués par l'Etat. . . . 590
Lutrin. — Le curé peut-il, malgré la fabrique, déplacer ou faire disparaître un lutrin qui masque l'autel 15
Luminaire. — Voir *Cierges*.
Mariage. — Quel est le domicile des domestiques majeurs qui n'ont pas l'intention de rester chez leurs maîtres. 800
Médecine. — Texte de la loi qui défend l'exercice illégal de la médecine 448
Orphelinats. — Sont-ils soumis à la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants dans les ateliers. 287
Pain bénit. — Peut-on continuer à vendre aux enchères le pain bénit à la sortie de la messe 351
— Un maire qui refuse d'offrir le pain bénit peut-il être exclu de la fabrique 352
Pensions ecclésiastiques. — Est-il vrai que la somme votée annuellement pour les prêtres infirmes reste sans emploi, faute de demandes 190
— Quelle est l'origine, l'utilité, la condition de ces pensions. 190
Petit séminaire. — Est-ce un établissement public apte à acquérir 63
Voir *Loi militaire*.
Police du culte. — Le garde champêtre requis par le curé est-il obligé de verbaliser contre ceux qui troublent les offices. . . . 15, 96
— Comment procéder contre ces perturbateurs de l'ordre. 810
Police municipale. — Le maire peut-il interdire, sans appel, de dresser des arcs de triomphe sur la voie publique si la circulation n'est pas gênée. 686
Pompes funèbres. — La fabrique peut-elle imposer son drap mortuaire et en exiger la redevance d'une Société de secours mutuels 32
— Un maire peut-il s'emparer du brancard pour les inhumations sous prétexte qu'avant l'érection de la paroisse il était gardé à la mairie 335
— Des congréganistes peuvent-elles porter un ou plusieurs draps mortuaires dans un cortège funèbre, malgré la défense du curé 383
Presbytère. — Un presbytère appartenant à la fabrique et son jardin sont-ils soumis à la contribution foncière, à l'impôt de main morte 31
— Des ouvertures non encore munies de fenêtres peuvent-elles être imposées. 31
— La commune est-elle tenue de faire remplacer des carreaux cassés par des vauriens 63
— Peut-on revendiquer pour la fabrique la propriété du presbytère dont on a l'acte de donation datant de 1614 127
— La commune ayant obtenu qu'il fut distrait du jardin un terrain pour la construction d'une mairie et ayant construit ailleurs, peut-elle conserver la propriété ou la disposition du terrain 159
— La fabrique ne peut-elle pas rentrer en possession 159
— Quelles formalités remplir pour faire opposition au tracé d'une route à travers le jardin de la cure 223
— Peut-on regarder comme affecté au presbytère un terrain qui y a été ajouté depuis longtemps 224
— Comment empêcher la commune de s'emparer de ce terrain pour des écoles 224
— Affaire du presbytère de Saint-Sernin de Toulouse 254
— Doit-on l'impôt de main-morte pour un presbytère appartenant à la fabrique. 495
— La fabrique ayant ouvert une souscription pour la construction d'un presbytère, par qui et comment l'encaissement doit-il être fait. 495
— La commune peut-elle modifier les devis et changer les conditions convenues pour la reconstruction 496
— Les parties distraites d'un presbytère pour l'installation d'un service communal font-elles de droit retour à la fabrique quand elles cessent d'être affectées à ce service. . 574
— Une maison ayant été donnée à la commune sous la condition qu'elle servira à perpétuité de logement au curé, la commune peut-elle désaffecter ce presbytère trop éloigné de l'église et le remplacer par un autre, la clause étant révoquée pour cause d'utilité publique 656
— Le presbytère bâti par la commune sur le terrain de la fabrique devient-il propriété fabricienne 671
— Peut-on obliger un propriétaire à renoncer à une chaussée qu'on lui a permis autrefois de construire dans la cour du presbytère pour conduire les eaux pluviales dans sa propriété 688
— Peut-il prétendre que le curé n'a pas le droit d'utiliser ces eaux pour le pré de la cure qui est voisin. 688
— Le curé peut-il faire réparer aux frais de la fabrique les allées du jardin. 735
Préséance (droit de). — Quel est l'ordre des préséances à établir dans une cérémonie religieuse 400
Procession. — Que faire contre l'interdiction du maire de toutes les processions, à l'exception de celle de la Fête-Dieu 447
Quêtes. — Le président du conseil de fabrique ayant fait une quête au mariage de sa fille peut-il la refuser au curé et en faire lui-même la distribution 432
— Le maire peut-il exiger que le produit des quêtes soit versé dans une armoire à trois clefs placée dans l'église 319
— Que prescrit la loi à ce sujet 319
— La fabrique peut-elle traiter à forfait avec le curé pour les quêtes 686
Réparations (Grosses). — Peut-on exiger que la fabrique aliène comme disponibles des capitaux de fondations dans la proportion où la rente surpasse la quotité des charges. 494
Réparations ordinaires. — Un curé ayant de quoi payer la dépense a-t-il besoin de l'autorisation préfectorale pour remplacer un autel, crépir les murs, daller le sanctuaire 351
— Un travail de réparation devant s'exécuter à

forfait, faut-il un marché enregistré. . . . 384
— L'ouvrier chargé de poser un béton dans l'église l'ayant fait moins épais que ne portait le devis et ayant touché la somme prévue, que doit faire le curé. 446
Sépulture. — Peut-il être attribué au curé une quote-part du tarif des tentures pour sépulture . 384
Souscription. — Voir *Presbytère*.
Sous-seing privé. — Voir *Fabrique*.
Subvention de l'Etat. — Formalités à remplir pour l'obtenir 319
Syndicat de l'épargne catholique. — Que penser de ce syndicat 32
Tarif. — Comment appliquer un tarif non homologué par l'Etat. 399
— Le conseil de fabrique peut-il régler que telle cérémonie fera partie d'une classe déterminée de service religieux 416
Testament. — Comment rédiger son testament pour fonder des messes à célébrer après la mort du père usufruitier de la somme à ce destinée. . 143
Traitement. — Le trésorier peut-il, de son autorité, retenir une partie de l'indemnité votée au curé par la commune, sous prétexte que le curé n'a pas fait tout le service 79
— Le traitement des desservants est-il insaisissable 464
— Les ministres du culte salariés par l'Etat peuvent-ils réclamer des intérêts, si le paiement de ce traitement subit un retard 751
Transport des corps. — Est-ce à la préfecture uniquement qu'il appartient d'autoriser le transport d'un corps dans une commune limitrophe . 815
Trésorier. — Voir *Conseil de fabrique, Fabrique, Ecole libre*.
Troubles à l'église. — Voir *Police du culte*.

VARIÉTÉS

Théologie pastorale

CAUSERIE AVEC UN JEUNE CURÉ

II. *Administration spirituelle de la paroisse* (suite)

XLV. Les droits casuels dûs en justice 1
— Comment faire rentrer le casuel. 4
— Règles pratiques à ce sujet 5
XLVI. Offrandes volontaires faites au curé 65
XLVII. Offrandes faites dans les quêtes ou déposées dans les troncs 145
— Quêtes dans l'église paroissiale. 146
— Quêtes dans les chapelles indépendantes de la paroisse 148
— Quêtes à domicile. 148
— Les troncs 149
XLVIII. La résidence 241
— La résidence matérielle. 242
— Obligation d'habiter dans la maison curiale. 243
— Causes requises pour s'absenter. 244
XLIX. La résidence (suite) 273
— Diverses absences, motifs, conditions. . . . 273
— Absence de plusieurs mois 276
L. La résidence formelle 401
— Obligation de justice d'administrer les sacrements à ses paroissiens qui les demandent *rationabiliter* 402
— Un curé doit offrir à ses paroissiens les secours spirituels dont ils ont besoin 404
— Peines portées contre ceux qui violent la loi de la résidence 405
LI. La connaissance de la paroisse 465
LII. La prière pour la paroisse 497
LIII. Le baptême 641
LIV. Devoirs du curé envers l'Eucharistie 785
— Pain eucharistique 785
— Vin eucharistique 786
— Renouvellement des saintes espèces. 787
— Lampe du Saint-Sacrement, garde de l'église 788

Notes pour aider à l'étude du plain-chant

Préliminaires. 27
I. Finale des tons 28
II. Le si naturel 56
III. Les dominantes des tons 73
IV. Echelles des tons. 119
V. Notes modales ou tonales 168
VI. Nomenclature des notes modales de tous les tons 200
VII. Le rythme de la psalmodie 649
VIII. Le rythme des antiennes 699
IX. Les intonations médiantes et terminaisons psalmodiques. 746

Notes et renseignements bibliographiques pour aider les ecclésiastiques à composer et à compléter leur bibliothèque

Préliminaires 42

PREMIÈRE PARTIE

Livres de piété

I. Livres pour la méditation 58
— Méditations de Beuvelet 90
— Méditations de M. Branchereau 91
— Trois volumes du P. Bronchain. 92
— Le R. P. Chaignon 107
— Ouvrage de M. Décrouïlle. 108
— Méditations de M. Hamon 109
— Ouvrage du P. Bouchage 121
— Méditations du P. Louis Dupont 171
— L'Heure du matin 172
— Exercices spirituels de saint Ignace. 202
— La retraite spirituelle par les PP. Debrosse et Aubry. 219
— Ouvrage du P. Tobie Lohner 219
— L'école du prêtre de Tanner 220

— Ouvrages du P. Valuy 267
— De la conversion quotidienne, d'après saint Alphonse de Liguori 268
— Ouvrage du P. Bourgoing 331
— Probation sur l'humilité 347
— Méditations de M. Chevassu 443
— Ouvrage du P. Kroust 444

II. Sainte messe et visite au Saint-Sacrement.

a) *Sainte messe.*

— Liste de plusieurs ouvrages. 475
— Du divin sacrifice, par M. Bacuez. 476
— Ouvrage du P. Chaignon 507
— Ouvrage du cardinal Bona 508
— Ouvrage de M. Olier, du P. Cloyseault. . . 509
— Entretiens du prêtre avec Jésus-Christ, par M. de Vauginois, réédités par Mgr Devia . 521
— Le prêtre et l'autel, par le P. Gautrelet. . . 522

b) *Visite au Saint-Sacrement.*

— Liste de plusieurs ouvrages 604
— Ouvrage du P. Eymard. 606
— Ouvrage du P. Tesnière 607

III. Bréviaire.

— Liste de plusieurs ouvrages. 810
— Le saint office, par M. Bacuez. 811
— Le bréviaire romain commenté par M. Maugère 812

COURRIER BIBLIOGRAPHIQUE

Barbier de Montault (Mgr). — Ses ouvrages . . 300
Bossuet et l'éloquence sacrée au XVII^e siècle. — Mgr Freppel 130
Catéchisme de persévérance. — Mgr Gaume. . 459
Catholicisme (le) dans l'éducation. — Monseigneur Gaume. 458
Combat contre le crime. — Henri Joly. 458
Comptabilité (la) des fabriques d'après le décret du 27 mars 1893. — Marie, avocat. 734
Comptabilité (la) des fabriques. — Fédou. . . . 734
Corruption (la) fin de siècle. — Léo Taxil 741
Cosmopolis. — Paul Bourget. 549
Crime (le). — Henri Joly. 458
Dix-huitième siècle. — Emile Faguet. 681
Doctrine (la) spirituelle des saints, manuel d'ascétisme. — R. P. Mathieu-Joseph Rousset. . . . 421
Education et Hérédité. — Guyon. 456
Effets (les) de l'usage et de la désuétude sont-ils héréditaires. — W. Platt Ball. 456
Essai sur la méthode des études ecclésiastiques en France. — Abbé Aubry 177
Essai sur l'hérédité. — Weisman. 456
Etude sur une inscription grecque des premiers siècles de l'ère chrétienne trouvée à Autun. — Cardinal Pitra 425
Evangiles (les) du dimanche et des fêtes de l'année. — R. P. Schouppe. 44
Franc-maçonnerie (la) synagogue de Satan. — Mgr Meurin 183
France (la) criminelle. — H. Joly. 458
Frédéric II roi de Prusse. — Onno Klopp . . . 776
Freppel (Mgr). — Histoire par le R. P. Cornut . 260
Gaume (Mgr). — Ses divers ouvrages. 458
Gorini (vie de l'abbé). — Abbé Martin 406
Histoire de la littérature française. — Demogeot 685
Histoire de la littérature française. — Nisard 682
Histoire de la société domestique. — Monseigneur Gaume. 459
Hymnarium quotidianum B. M. V. — R. P. Ragey 504
Juris ecclesiastici græcorum historia et monumenta. — Dom Pitra 427
Léger, évêque d'Autun (Histoire de saint). — Dom Pitra 425
Logique surnaturelle objective. — Chanoine Jules Didiot 362
Livre (le) de la vieillesse. — A. Rondelet. 301
Manning (le cardinal) et son action sociale. — Abbé Lemire, député. 353
Manuel historique de politique étrangère. — Emile Bourgeois 775
Manuel d'Histoire ecclésiastique de M. Kraus. — Traduit de l'allemand par deux prêtres de l'Oratoire. 481
Manuel théorique et pratique de la comptabilité des fabriques. — MM. Marques di Braga et Théodore Tissier 734
Mensonges. — Paul Bourget. 548
Muard (Vie du P.). — Dom Joseph Bouchard . . 305
Nomenclator literarius recentioris theologiæ catholicæ. — P. Hurter 561
Nouvelles tendances en religion et en littérature. — Abbé Félix Klein 165
Nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme. — R. P. Franco. 763
Où en sommes-nous. — Mgr Gaume. 460
Où mène le socialisme. — Richter député allemand, ouvrage traduit par M. Villard 41
Pitra (Histoire du cardinal). — R. P. Dom Fernand Cabrol, prieur de Solesmes 209
Politiques et moralistes du XIX^e siècle. — Emile Faguet 682
Pour les jeunes gens. Entretiens et discours. — R. P. Jean Vaudon. 72
Prælectiones juris canonici. — Bargilliat . . . 412
Profanation du dimanche. — Mgr Gaume . . . 459
Question (la) ouvrière et le christianisme. — Mgr de Ketteler 570

Renan. — H. Desportes et F. Bournand. 140
Rome (les trois). — Mgr Gaume 459
Rondelet (Antonin). — Ses ouvrages. 300
Saint Paul. — Abbé Fouard. 278
Saint Pierre. — Abbé Fouard 278
Séminaires et séminaristes. — A. de Sylvia . . 81
Sensations d'Italie. — Paul Bourget 549
Signes (les) de la fin d'un monde. — J. du Val d'Or 339
Spicilegium Solesmense. — Dom Pitra 426
Scrupule. — Paul Bourget. 547
Terre promise. — Paul Bourget. 547
Théologie morale. — Martinet. 257
Tilly. — Par Onno Klopp 775
Tolstoï. — Son système de végétarisme 11
Ver rongeur. — Mgr Gaume 459
Vie de Jésus-Christ. — Abbé Lesêtre. 6
Vie (la) et l'hérédité. — P. Vallet, prêtre de Saint-Sulpice. 456
Zola. — Ses divers romans. 250

OBLATE FATHERS
DE MAZENOD SCHOLASTICATE
PERIODICAL ROOM
285 OBLATE DR.
SAN ANTONIO, TEXAS

Langres. — Imprimerie MAITRIER ET COURTOT.

547
547
257
775
11
459
6

456
250

OBLATE FATHERS
DE MAZENOD SCHOLASTICATE
PERIODICAL ROOM
285 OBLATE DR.
SAN ANTONIO, TEXAS

DE MAZENOD
PERIODICAL
ROOM
SCHOLASTICATE